

MINISTÈRE DES FINANCES

Les agents du Budget entament un mouvement de grève

Les travailleurs de la Direction générale du budget ont entamé hier un mouvement de grève. Ils réclament le versement des primes impayées et le départ des cadres ayant atteint l'âge de la retraite. Selon le secrétariat général de la Confédération syndicale des travailleurs du Congo, le déclenchement de la grève fait suite à « la rupture du dialogue avec l'administration de la direction générale du budget ».

Page 3



Les syndicalistes bloquant l'entrée du ministère Adiac

DROITS DE L'HOMME

Les Congolais invités à l'observation des principes de la République



A l'occasion de la célébration, ce 10 décembre, du 73e anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le gouvernement, par l'entremise du ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Aimé Ange Wilfrid Bininga, a invité les Congolais à l'observation des principes d'égalité, de fraternité, de partage et de solidarité qui fondent la République.

« Depuis le dernier passage de notre pays au mécanisme de l'examen périodique universel, le 14 novembre 2018, des progrès importants ont été réalisés dans ce domaine. Ils portent notamment sur le cadre normatif et institutionnel, la coopération avec les mécanismes internationaux et régionaux des droits de l'homme, l'égalité de genre, la promotion et la protection des droits de l'enfant, ainsi que celles des catégories sociales vulnérables, les droits économiques, sociaux et culturels », a relevé le ministre.

Page 5

CENTRALE D'ACHAT DES MÉDICAMENTS

Plus de quatre milliards FCFA pour l'exercice 2022

Le Conseil d'administration de la Centrale d'achat des médicaments essentiels et des produits de santé (Cameps) a adopté, hier, le programme d'activités et le budget de fonctionnement exercice 2022, équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 4 591 576 000 FCFA. Statuant également sur son fonctionnement, le conseil d'administration a approuvé une extension des entrepôts de la Cameps de 5, 950 m³ grâce à un financement du Fonds mondial de lutte contre le VIH/sida.

Page 5

MUSIQUE

L'artiste Roga-Roga attendu en Afrique de l'Ouest et en Europe

L'artiste congolais, Roga-Roga et son groupe « Extra Musica Zangul » entameront, à compter du 7 janvier prochain, une tournée devant les conduire dans plusieurs pays d'Afrique de l'ouest et en Europe, notamment à Londres, dans le cadre de la promotion de leur dernier opus « Bokoko » adulé par des mélomanes de différents horizons.

Cette tournée intervient après des prix décrochés récemment par le patron de cet orchestre à Abidjan en Côte d'Ivoire et à Ouagadougou au Burkina Faso.



EDITORIAL

Déchirure

Page 2

ÉDITORIAL

Déchirure

Le Vieux continent, autrement dit l'Europe, Russie comprise, va-t-il se déchirer à nouveau comme cela s'est produit à deux reprises dans le siècle précédent en provoquant des conflits mondiaux que ses nations ont payés au prix fort ? Cette question, que l'on croyait définitivement réglée avec la fin de la « Guerre froide » il y a trente ans, se pose à nouveau avec une acuité telle que le pire peut sortir à tout instant de la montée des tensions qui s'aggravent de jour en jour entre la Russie et l'Ukraine.

Vu du grand Sud où nous vivons, nous Africains, l'affrontement militaire qui semble se préparer à nouveau dans l'Est du Vieux continent est tout à la fois absurde et aberrant : absurde parce qu'il ne peut avoir que des conséquences terribles pour les populations concernées, aberrant parce qu'il met en danger la paix si chèrement acquise dans cette partie du monde. Ceci alors même que la communauté mondiale doit résoudre des problèmes infiniment plus graves en tête desquels figurent la pandémie du coronavirus, le dérèglement climatique, l'accroissement de la misère sur une grande partie du globe terrestre, la montée des extrémismes de toute nature, l'accélération des flux migratoires.

Ce qui se joue sous nos yeux dans l'Europe de l'Est n'est pas autre chose qu'un nouvel affrontement qui ne dit pas encore réellement son nom entre les deux superpuissances que sont la Russie et les Etats-Unis. Le président russe, Vladimir Poutine, considère en effet, et il n'a pas tort de le penser, que l'insertion de l'Ukraine dans l'Union européenne puis probablement dans l'Alliance Atlantique (Otan) mettrait en danger sa propre sécurité et serait en quelque sorte une déclaration de guerre, tandis que le président américain, Joe Biden, pense de son côté que ce serait bien au contraire la meilleure façon de stabiliser un pays dangereusement instable et donc sur le point de s'effondrer.

Prions le ciel pour que la sagesse, la raison, la paix l'emportent sur la soif de la puissance qui inspire aujourd'hui plus que jamais les Grands de ce monde et qui fait courir de graves, très graves dangers, à la communauté humaine dans son ensemble.

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION CONGO-JAPON

Ouverture en perspective d'un bureau de la Jica

La nécessité d'établir un bureau de l'Agence de coopération internationale du Japon (Jica) au Congo est apparue lors d'un échange entre le ministre de la Coopération internationale et du Partenariat public-privé, Denis Christel Sassou N'Guesso, et le représentant résident de la Jica, Kazunao Shibata, afin de renforcer la collaboration entre les deux pays.



Le ministre Denis Christel Sassou N'Guesso et le représentant résident de la Jica, Kazunao Shibata

Au cours de leur entretien, les deux personnalités ont principalement fait le bilan et la projection sur la coopération entre le Japon et le Congo. Elles ont identifié que la principale raison du faible niveau de coopération entre les deux pays est l'inexistence d'un bureau local de la Jica en République

du Congo, il est donc apparu la nécessité d'en établir un.

Les deux hommes ont notamment parlé de la collaboration entre les deux pays dans le secteur de l'agriculture au sens large, avant d'évoquer les projets d'infrastructures envisagés dans les domaines de

l'entretien routier et de l'électricité. « J'ai fait part de notre accompagnement dans le domaine de la pêche artisanale à Pointe-Noire et pour la promotion en agriculture. Pour ce qui est des tourbières du bassin du Congo, nous avons une étude en cours. Pour ce qui est des perspectives, nous avons échangé sur le renforcement des capacités, l'entretien routier et l'électricité », a dit Kazunao Shibata, à l'issue de l'audience. Précisons que la Jica apporte un soutien multiforme aux pays en voie de développement. Elle entend, à cet effet, accompagner le Congo dans la réalisation de divers projets.

Durly Emilia Gankama

« J'ai fait part de notre accompagnement dans le domaine de la pêche artisanale à Pointe-Noire et pour la promotion en agriculture. Pour ce qui est des tourbières du bassin du Congo, nous avons une étude en cours. Pour ce qui est des perspectives, nous avons échangé sur le renforcement des capacités, l'entretien routier et l'électricité »

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Doumiana (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

MINISTÈRE DES FINANCES

L'administration paralysée par un mouvement de grève

Les membres du syndicat des travailleurs de la Direction générale du budget, à l'origine de l'appel à la grève générale, ont commencé à manifester depuis le matin du 9 décembre, devant le siège du ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille public. Les grévistes revendiquent le versement des primes impayées et le départ des cadres ayant atteint l'âge de la retraite.

Le dialogue est rompu entre la section de la Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC) et la Direction générale du Budget. Jusqu'à la mi-journée de jeudi, plusieurs dizaines d'agents et cadres de la régie financière manifestaient encore devant leur lieu de travail, avec des sifflets et concert de casseroles. Sur des petits cartons qu'ils brandissaient, on pouvait lire : « Au secours, au secours, nous voulons nos commissions » ou « Au revoir aux directeurs retraités ». De nombreux policiers ont été déployés pour tenter de maîtriser l'agitation.

Le secrétaire général de la section CSTC Budget, Rommel Guempio, accuse la tutelle d'être la cause de cette paralysie. « La décision de déclencher cette grève émane du fait qu'il y a eu rupture de discussions avec la hiérarchie. Depuis des mois, nous avons écrit et entamé des négociations pour exiger nos droits sans suite jusqu'à ce jour », a décrié le syndicaliste.

Il a également déploré le manque de respect des heures légales de travail des agents qui, par moment, vont même jusqu'à passer des nuits au bureau. « La Di-



Les syndicalistes bloquant l'entrée du ministère Adiac

rection générale du budget est l'une des rares administrations à travailler au-delà des heures requises. Il nous arrive de passer la nuit ici et le traitement des salaires, c'est du lundi au dimanche. Nous en sommes à cinq ans de primes d'élaboration du budget non payées, onze mois d'arriérés des primes de traitement de salaire... », a poursuivi Rommel Guempio.

Dans un récent communiqué, le syndicat demande, entre autre, la cessation définitive de service des cadres et agents ayant atteint l'âge de la retraite, mais qui continuent de travailler ; le paiement de onze mois de primes de traitement de salaire et de cinq ans de commissions relatives à l'élaboration du budget ; le paiement des caisses relatives aux commissions administratives paritaires, ainsi que de celles concernant l'élaboration du compte administratif.

La poursuite de ce mouvement de grève risque d'affecter le fonctionnement de l'ensemble des administrations publiques, notamment l'élaboration des soldes et salaires.

Fiacre Kombo
et Gloria Imelda Lossele

CONSOMMATION

Le gouvernement congolais appelé à réguler les prix de marché

La flambée des prix des produits de première nécessité observée ces derniers temps, notamment des aliments, inquiète les défenseurs des consommateurs. Réunis les 3 et 4 décembre à Brazzaville, les membres du Réseau des associations des consommateurs (RAC) en appellent à la responsabilité des pouvoirs publics.

À l'issue de l'assemblée générale du RAC couplée avec la formation des membres des associations des consommateurs sur la détermination du taux d'inflation et la mobilisation des communautés, le réseau exhorte les autorités à finaliser le processus de validation des projets de lois sur la protection du consommateur et la régulation de la concurrence avec l'implication de toutes les parties prenantes, à faire respecter les textes qui garantissent les droits des consommateurs et veiller à la transparence du marché et des prix.

Le gouvernement a initié depuis 2014, dans le cadre de la phase 1 du Programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales, un projet de loi sur la protection du consommateur et un autre sur la régulation de la concurrence qui ne sont toujours pas encore présentés au conseil des ministres. Les défenseurs des consommateurs entendent alors multiplier des activités de plaidoyer

pour convaincre les autorités à les adopter dans un bref délai. Si le réseau a salué les mesures conservatoires souvent prises par le gouvernement devant des cas de violation des droits des consommateurs et l'exposition de ces derniers à des risques sanitaires, il déplore de nombreux freins dans la protection réelle des consommateurs et de leur accès à des produits de qualité. « Le RAC exhorte les pouvoirs publics à franchir le pas de ces mesures d'exception par des mesures de protection durables conférés par une loi », précise la note de position de la plateforme.

En perspective, le RAC a souhaité que la promotion de la



Photo de famille Adiac

garde internes qui protègent le marché local et les consom-

d'être informé et entendu, du droit à la réparation des torts,

les consommateurs.

Soulignons qu'au cours des assises, les participants ont échangé sur « La méthodologie de détermination du taux d'inflation » ; « Les voies de recours aux fins d'indemnisation d'un patient lésé » ; « La stratégie de mobilisation des consommateurs contre la vie chère » ; « La protection et sécurité des animateurs des associations des consommateurs ».

Fiacre Kombo

« Le RAC exhorte les pouvoirs publics à franchir le pas de ces mesures d'exception par des mesures de protection durables conférés par une loi »

Zone de libre-échange continentale africaine soit tenue par des mesures de sauve-

mateurs. Le réseau insiste, enfin, sur la protection par l'État du droit à la sécurité, du droit

du droit à la satisfaction des besoins de base et du droit à un environnement sain pour

PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION
DES AUDITS DU PERCO, EXERCICES 2019, 2020 ET 2021

NOTE D'INFORMATION

| | |
|---|--|
| Date de publication | 10 décembre 2021 |
| Pays | Congo-Brazzaville |
| Agence d'exécution | Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique / Cellule d'Exécution du Projet (CEP) |
| Nom du Projet | Projet d'Electrification Rurale au Congo (PERCO) |
| Numéro de Prêt | 2100150028193 |
| Nom de la Demande de Propositions (DDP) | Recrutement d'un Cabinet d'audit, Exercices 2019, 2020 et 2021 |
| Méthode de sélection | Sélection à Moindre Coût (SMC) |
| Date de publication de l'AMI | 06 Septembre 2018 : TROUBADOUR n°130 |
| Date d'ouverture des propositions techniques | 07 Septembre 2018 : Semaine Africaine n°3820 |
| Date de publication de la DDP | 20 août 2021 |
| Date d'ouverture des propositions financières | 21 juillet 2021 |
| Date d'approbation par la Banque du projet de Contrat négocié | 04 novembre 2021 06 décembre 2021 |
| Nom de l'attributaire du Contrat | Groupement HLB ACP CENTRAL AFRICA & Cabinet Mankenda Expert-Comptable |
| Nationalité | Camerounaise / Congolaise |
| Adresse | HLB ACP CENTRAL AFRICA : Boulevard de la République, Bali, 6ième étage de l'immeuble CEDAM, |
| Montant du Contrat | Tél: (+237) 233 42 70 51 / Email : amang@hlbacp.com |
| Date de démarrage du Contrat | BP : 5701 Douala, République du Cameroun |
| Durée d'exécution du Contrat | Cabinet Mankenda Expert-Comptable : 101, Rue Lamothe, Immeuble NKOUNKOU Fils, Centre-ville (Ex CCF) |
| Synthèse de l'objet du Contrat | Tél. (+242) 06 658 74 77 / Email : cmeexpertise@gmail.com |
| Nombre total de soumissionnaires | BP : 15458 Brazzaville, République du Congo. |
| Soumissionnaire n°1 | 12 999 500 FCFA HT |
| Nom | 10 janvier 2022 |
| Nationalité | 3 mois (2019), 3 mois (2020) et 3 mois (2021) |
| Adresse | L'objectif de l'audit des Etats Financiers du Projet est de permettre à l'auditeur, d'exprimer une opinion professionnelle indépendante sur la situation financière du projet pour les exercices 2019, 2020 et 2021 et de s'assurer que les ressources mises à la disposition du projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées. |
| Note technique | |
| Prix évalués (FCFA HT) | |
| Classement | 4 |
| Soumissionnaire n°2 | |
| Nom | Groupement HLB ACP CENTRAL AFRICA & Cabinet Mankenda Expert-Comptable |
| Nationalité | Camerounaise / Congolaise |
| Adresse | HLB ACP CENTRAL AFRICA : Boulevard de la République, Bali, 6ième étage de l'immeuble CEDAM, |
| Note technique | Tél: (+237) 233 42 70 51 / Email : amang@hlbacp.com |
| Prix évalués (FCFA HT) | BP : 5701 Douala, République du Cameroun |
| Classement | Cabinet Mankenda Expert-Comptable : 101, Rue Lamothe, Immeuble NKOUNKOU Fils, Centre-ville (Ex CCF) |
| Soumissionnaire n°3 | Tél. (+242) 06 658 74 77 / Email : cmeexpertise@gmail.com |
| Nom | BP : 15458 Brazzaville, République du Congo |
| Nationalité | 79,34 Points / 100 |
| Adresse | 12 999 500 FCFA HT |
| Note technique | 1er |
| Prix évalués (FCFA HT) | International Audit et Conseil (IAC) |
| Note finale obtenue | Camerounaise Cocody Riviera Bonoumin, Prolongement Abidjan Mall B.P. 6286 - Abidjan 06- Tél. (+225) 01 02 93 37 00, Email : info@cabinet-iac.com, République de la Côte d'Ivoire 87,60 points / 100 17 675 000 FCFA HT |
| Classement | 2ième |
| Soumissionnaire n°4 | |
| Nom | Pricewaterhouse Coopers (PWC) (*) |
| Nationalité | Congolaise |
| Adresse | Enceinte BCI, Avenue Amilcar Cabral, Tél: (242) 06 802 32 14 / 06 693 01 01 E-mail : achille.mouanga@cg.pwc.com B.P. 1140 Brazzaville - République du Congo 69,75 points / 100 - GRHIF Consulting (*) Congolaise 111, Avenue Moé Vangoula, Centre-Ville Immeuble MAKASSI 6ème étage, Tél.: (242) 06 983 41 41 Email : info@grhif.com www.grhif.com B.P. 1080 Pointe Noire - République du Congo 68.63 points / 100 |
| Note technique | |
| Prix évalués (FCFA HT) | |
| Note finale obtenue | |
| Classement | |

(*) Propositions non admises pour l'évaluation financière : Note technique inférieure à 75 points (Section 2-IC 21.1)

N.B. : Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue doit en faire la demande à l'Agence d'exécution. En tout état de cause, la Banque se réserve le droit de faire examiner toute réclamation d'un soumissionnaire à tout moment à la suite de l'attribution du marché.

**Le Directeur de Projet,
Rodolphe GOMBA.-**

73 ANS DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

Les Congolais invités à l'observation des principes de la République

A l'occasion de la célébration, le 10 décembre, du 73^e anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le gouvernement, par l'entremise du ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Aimé Ange Wilfrid Bininga, a invité les Congolais à l'observation des principes d'égalité, de fraternité, de partage et de solidarité qui fondent la République.

Cette année, les Nations unies ont placé la célébration du 73^e anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme sur le thème « L'égalité ». Cette thématique, a dit le ministre Aimé Ange Wilfrid Bininga, rappelle la responsabilité collective face aux nouvelles menaces qui, si l'on n'y prend garde, constituent autant de risques qui remettront en cause la promotion et la protection des droits de l'homme à l'échelle planétaire.

Le gouvernement, a-t-il assuré, déploie des efforts en vue de la promotion et de la protection des droits inaliénables et sacrés de la personne humaine, inscrits en lettres d'or dans la Constitution. « Depuis le dernier passage de notre pays au mécanisme de l'examen périodique universel, le 14 novembre 2018, des progrès importants ont été réalisés dans ce domaine. Ils portent notamment sur le cadre normatif et institutionnel, la coopération avec les mécanismes internationaux et régionaux des droits de l'homme, l'égalité de genre, la promotion et la protection des droits de l'en-



Le ministre Aimé Ange Wilfrid Bininga

fant, ainsi que celles des catégories sociales vulnérables, les droits économiques, sociaux et culturels », a relevé le ministre de la Justice.

Par ailleurs, a-t-il poursuivi, au cours de ces dernières années, le Congo a ratifié et a adhéré à la plupart des instruments juri-

diques internationaux relatifs aux droits humains auxquels il n'était pas partie. Au plan national, a-t-il renchéri, outre la Commission nationale des droits de l'homme, le système national de protection et de promotion des droits humains s'est davantage enrichi, avec la Constitution du 25 octobre 2015,

par d'autres institutions nationales, notamment le Conseil supérieur de la liberté de communication, les Conseils consultatifs du dialogue, des sages et notabilités traditionnelles, de la femme, des personnes vivant avec handicap, de la jeunesse, de la société civile et des organisations non

gouvernementales.

De même, a déclaré Aimé Ange Wilfrid Bininga, l'égalité entre les sexes, la non-discrimination, l'élimination des violences faites aux femmes, la protection des réfugiés et de la population autochtone font l'objet d'une attention particulière du gouvernement. « Ce serait une erreur de se représenter l'histoire des droits de l'homme comme une marche régulière et ininterrompue, sans incident, vers la réalisation des principes fondamentaux énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Les faits historiques se chargent de nous rappeler que la conquête des droits de l'homme n'est jamais achevée. Elle est parfois jalonnée par des circonstances qui marquent des moments de recul ou de stagnation », a rappelé le ministre, avant d'ajouter que « la crise sanitaire liée à la pandémie du coronavirus a éclairé d'un jour nouveau cette évidence. Elle reste à ce jour un moment de recul et de stagnation pour les droits humains partout dans le monde ».

Roger Ngombé

CAMEPS

Le budget 2022 arrêté à plus de 4, 591 milliards FCFA

La Centrale d'achats des médicaments essentiels et des produits de santé (Cameps) a adopté, le 9 décembre, son budget exercice 2022, en recettes et en dépenses à la somme de 4 591 576 000 F CFA, au cours d'une session du conseil d'administration, présidée par Ange Antoine Abena.

L'ordre du jour de la session du conseil d'administration de la centrale a porté sur l'examen et l'adoption du procès-verbal de la session budgétaire du 22 janvier 2021 et suivi des recommandations, examen et adoption du rapport du commissaire aux comptes exercice 2020, examen et adoption du rapport d'activités 2020, prise d'acte du rapport d'activités du 30 septembre 2021, examen et adoption du projet de plan d'action 2022 et du projet du budget exercice 2022 et divers.

Le budget, adopté à la somme de 4 591 576 000 F CFA, permettra à la centrale d'accomplir son programme d'activités. D'après le communiqué final des travaux lu par le directeur général de la Cameps, le Dr Max Maxime Makoumba-Nzambi, le conseil a décidé le renouvellement du contrat du commissaire aux comptes pour une durée de trois ans.

Il a également pris une décision d'affectation en report à nouveau positif exercice 2020, d'un montant de 939 478 286 F CFA. Cette dé-



La séance de travail

cision, a poursuivi le communiqué final, prendra effet à sa date de signature.

Les délibérations ont porté sur l'adoption du rapport d'activités 2020, l'adoption après amendements du procès-verbal de la session budgétaire du 22 janvier 2021. Le conseil a adopté, à cette même occasion, trois motions, notamment celle de félicitations au président de la République, de remerciements au Premier ministre ainsi que d'encouragement au ministre de la Santé et de la Population.

Le conseil a sollicité le recrutement du directeur commercial de marketing et de la communication de la Cameps. Le président du conseil d'administration, Ange Antoine Abena, a invité dans son mot de clôture les administrateurs à prendre en considération toute décision prise au cours de cette session.

Interrogé sur les activités de la Cameps, le directeur de la gestion des stocks et de la distribution, le Dr Ange Aimé Ndossi, a évoqué les différentes activités, notamment l'extension des entrepôts de

la centrale d'environ 5,950 m3 sur un financement déjà sécurisé acquis avec le Fonds mondial de lutte contre le VIH/sida.

« Nous avons une activité importante qui est celle de l'accompagnement de mise en œuvre de la politique de gratuité que l'Etat a eu à décréter. Nous nous occupons essentiellement de tout ce qui est antirétroviraux, antituberculeux et anti paludique pour lequel le Cameps est devenu le partenaire incontournable pour le stockage et la distribution des

produits des partenaires comme le Fonds mondial », a-t-il déclaré. En effet, a-t-il poursuivi, la Cameps fonctionne comme un équipe avec comme plan stratégique 2020-2024. Les activités de l'année 2021 ont permis de réaliser beaucoup de choses en terme de l'augmentation de la capacité logistique de la centrale. Les missions de la centrale consistent à acquérir le médicament, distribuer les formations sanitaires à moindre coût et bien d'autres.

Lydie Gisèle Oko

RAPPORT SUR LES INÉGALITÉS MONDIALES 2022

Les écarts s'accroissent

Le symbole des écarts des inégalités serait l'Américain Elon Musk, première fortune mondiale. En effet, les plus riches ont vu croître leur fortune grâce à des patrimoines financiers, constate le World Inequality Report 2022, qui dresse un état des lieux des inégalités mondiales. La crise sanitaire covid-19 y est pour beaucoup.

Il s'agit d'un rapport de 228 pages qui milite pour la mise en place d'une imposition progressive du patrimoine à l'échelle mondiale et d'un registre financier international permettant d'agir contre l'évasion fiscale. Le rapport pointe une petite caste qui s'est constituée un patrimoine stratosphérique. Les dix premiers, tous Américains - à l'exception de Bernard Arnault, le patron français du groupe de luxe LVMH - avec à leur tête le patron de Tesla (266 milliards de dollars), possèdent plus de cent milliards de dollars chacun, selon le classement du magazine américain Forbes. Leur fortune provient, pour l'essentiel, de la Tech et d'une envolée des cours boursiers, notamment Jeff Bezos d'Amazon, et Mark Zuckerberg de Facebook.

En cause, la pandémie de covid-19 qui a entraîné une crise mondiale sans précédent qui n'épargne pas davantage les pays du Nord que ceux du

Sud. Au-delà de ses conséquences sanitaires, cette crise renforce considérablement les défis globaux auxquels la planète est déjà confrontée : la survenance des pandémies du fait de la détérioration de la nature et l'apparition concomitante des zoonoses, l'accroissement des inégalités entre les pays et à l'intérieur des pays ainsi qu'entre les individus à l'intérieur du pays et sur la planète, l'augmentation de la pauvreté, l'insécurité alimentaire, le développement des fragilités et des instabilités. « Après plus de dix-huit mois de covid-19, le monde est encore plus polarisé » en termes d'inégalités de richesse, indique Lucas Chancel, codirecteur du World Inequality Lab à l'École d'économie de Paris. « Pendant que le patrimoine des milliardaires a pris plus de 3 600 milliards d'euros, ce sont cent millions de personnes supplémentaires qui ont rejoint les rangs de l'ex-

trême pauvreté », a-t-il détaillé, alors que depuis vingt-cinq ans, l'extrême pauvreté avait baissé.

Ainsi, les cinquante-deux personnes les plus fortunées ont vu la valeur de leur patrimoine croître de 9,2% par an depuis vingt-cinq ans. « Etant donné la concentration très forte des richesses, une taxation modeste et progressive peut engendrer des revenus significatifs pour les gouvernements » dont l'endettement s'est envolé face à la crise de 2007-2008 et la pandémie, propose le rapport.

Les inégalités mondiales exacerbées par la covid-19

Toutes les formes d'actifs doivent être concernées, surtout les actifs financiers qui représentent l'essentiel des fortunes modernes. Le rapport évalue une hypothèse de taxation en plusieurs tranches, à partir d'un million de dollars, et progressive jusqu'à une tranche haute

supérieure à cent milliards de dollars de patrimoine. Sur l'évasion fiscale, le rapport préconise la création d'un registre financier international, par exemple sous l'égide de l'OCDE ou de l'ONU, qui « permettrait aux autorités fiscales et réglementaires de vérifier si les contribuables déclarent correctement leurs actifs et revenus du capital, indépendamment de ce que les institutions financières offshore veulent communiquer ».

Lucas Chancel « observe les prémices d'un changement », citant l'introduction d'une contribution exceptionnelle sur les grandes fortunes en Argentine, et le volontarisme du président américain Joe Biden. L'adoption après des années de négociations d'un projet d'imposition minimale à 15% sur les riches multinationales serait aussi, selon lui, un signe du changement. « On y arrivera à un moment car il y a un besoin des Etats de

financer leurs dépenses », a-t-il souligné.

Après trois décennies de mondialisation commerciale et financière, les inégalités restent extrêmement prononcées. En outre, la pandémie de covid-19 a exacerbé encore davantage les inégalités mondiales. De manière plus générale, les inégalités de richesse restent à des niveaux extrêmes dans toutes les régions du monde. Les 1% les plus riches ont accaparé 38% de toute la richesse supplémentaire accumulée depuis le milieu des années 1990, tandis que les 50% les plus pauvres n'en ont capté que 2%. Les inégalités entre les sexes restent considérables au niveau mondial, et les progrès au sein des pays sont trop lents ; les inégalités écologiques ne sont pas seulement un problème entre pays riches et pays pauvres, mais plutôt un problème entre pays à fortes émissions et pays à faibles émissions.

Noël Ndong

AFRIQUE-EUROPE

Les Africains appelés à choisir leurs partenaires géopolitiques ou géoéconomiques

« Agenda 2063 : à la recherche du business model africain », tel était le thème des quatorzièmes rencontres Europe-Afrique de l'Institut Aspen France, en partenariat avec la Banque mondiale.

Les quatorzième rencontres Europe-Afrique de l'Institut Aspen France se sont déroulées à la Fondation Mérioux à Annecy, en France. Cette initiative pionnière d'un dialogue solidaire, entre les deux continents, a vu la participation de personnalités africaines et européennes de premier plan, ainsi que des experts. L'événement était présidé par l'ancien directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), Pascal Lamy, avec participation de chefs d'entreprise, bailleurs de fonds, économistes ou dirigeants européens et africains.

Pascal Lamy note, dans une interview accordée au magazine «Le Point Afrique», la force du secteur informel dans la naissance des initiatives entrepreneuriales. Mais tout ceci demande du temps et la prise en compte de certaines spécificités. Il répondait à une question sur le business model adapté à l'Afrique. Il reconnaît la pertinence des environnements réglementaires, juridiques et politiques « plus ou moins fa-

vorables au développement des entreprises », le développement du tissu d'entreprises se faisant plutôt « organique ».

Pour « un environnement le plus inclusif possible » en Afrique

L'ancien directeur général de l'OMC définit un « environnement plus inclusif » en Afrique comme tel, devant prendre en compte l'éducation et des systèmes de réduction de l'insécurité sociale. Ce qui suppose des ressources publiques assises sur la croissance de l'économie et en particulier du secteur formel. Il préconise comme méthode le cadre politique lié aux progrès de la démocratie - bonne gouvernance, respect des Constitutions, lutte contre la corruption, avec l'adhésion de la population -, et l'application des fonctions régaliennes que sont la justice, la police, les armées, « pour une fiscalité efficiente ». Il note, cependant, que les systèmes africains sont faiblement dotés, à cause de faibles prélèvements obligatoires et du développement in-

suffisant de l'économie formelle. « Ce ne sont pas les ressources publiques qui créent l'économie, c'est l'économie qui crée les ressources publiques », rappelle l'ancien patron de l'OMC. Il souligne qu'il est long de passer du secteur informel au secteur formel, mais c'est souvent dans le secteur informel que naissent des initiatives entrepreneuriales.

L'Europe et l'Afrique face à l'éducation, la santé, la sécurité et l'économie

Pour lui, il revient aux Africains de dire si l'Europe est leur problème géopolitique ou géo-économique numéro un. Par contre, pour l'Europe, l'Afrique est le problème géopolitique ou géo-économique numéro un, a-t-il dit. Il considère que les questions géopolitique et géo-économique doivent être bien identifiées, « les Africains ayant le choix de ce qu'ils considèrent comme leurs partenaires géopolitiques ou géo-économiques essentiels. La réponse leur appartient, et pas à nous Européens, mais

je pense que, pour les Européens, il n'y a pas de choix ».

L'Afrique, sujet n°1 pour l'Europe pour les cinquante prochaines années

Pour les cinquante prochaines années, l'Afrique est le sujet numéro un de l'Europe sur le plan géopolitique ou géo-économique, a déclaré Pascal Lamy. Même si la Chine, les États-Unis, la Russie sont importants pour l'Europe, il croit qu'ils ne sont « pas plus importants que l'Afrique ». C'est sur ce constat qu'il faut rééquilibrer, redresser, refonder le partenariat : « identifier qu'on a des problèmes communs et décider de les traiter ensemble, au moins en partie », relève-t-il. « Quand vous regardez la liste des problèmes d'avenir de l'Europe et la liste des problèmes d'avenir de l'Afrique, ce sont souvent les mêmes. Ça commence par la transition écologique ; ensuite, cela passe par la démographie, puis les défis de la digitalisation et les questions de sécurité », relève Pascal Lamy.

Poursuivant : « Comparer nos réponses à ces défis d'avenir et trouver un accord pour des solutions communes est un paradigme totalement différent du précédent qui consistait à se demander comment on va aider ces pauvres Africains à se développer parce que la colonisation y est pour quelque chose et parce que, si cela ne marche pas, on va avoir un problème ». C'est ce qu'il appelle une « révolution copernicienne », tout l'enjeu du prochain sommet Union européenne (UE)

Afrique au mois de février 2022 à Bruxelles.

Pour rappel, l'UE est le premier partenaire de l'Afrique, en termes d'échanges commerciaux, d'investissements, d'aide publique au développement, d'aide humanitaire et de sécurité. Cependant d'autres partenaires, la Chine, la Russie, les États-Unis, l'Inde et la Turquie contribuent aussi à l'accélération de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 visant à créer une Afrique transformée et prospère.

N.Nd.

AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

Trente-huit millions de personnes menacées par la faim

Près de trente-huit millions de personnes sont menacées par la faim en Afrique de l'ouest et du centre à cause de l'impact de la pandémie due au coronavirus, de la sécheresse et de l'insécurité dans la région, averti, le 7 décembre, l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM).

Les deux agences onusiennes estiment que la situation va encore empirer. Si des mesures rapides ne sont pas prises, près de trente-huit millions de personnes devraient souffrir de la faim dans cette région entre juin et août 2022, période difficile pour l'alimentation, dite de « soudure », avant les prochaines récoltes. Il s'agit d'une augmentation de 24 % par rapport à 2020.

En outre, deux millions de personnes en République centrafricaine (RCA) ont besoin d'une aide humanitaire urgente. Au total, trente-huit millions de personnes en Afrique de l'ouest, au Cameroun et en RCA ne seront pas en mesure de satisfaire leurs besoins fondamentaux, y compris alimentaires, sans aide extérieure.

Les récentes analyses de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle du Cadre harmonisé dans la région révèlent que pour la période d'octobre à décembre 2021, vingt-six millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire aiguë. Il s'agit de la « phase 3 ou pire » du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC).

Plus de 13 000 personnes « près de la famine » au Nigeria

Dans ce lot, environ plus de huit cent mille personnes en situation d'urgence (Phase 4) en Afrique de l'ouest et au Sahel, ainsi qu'au Cameroun. « Parmi ces trente-six millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë (Phase 3 ou pire), près de 2,6 millions seront en situation d'urgence (Phase 4) lors de la prochaine période de soudure, de juin à août 2022 », a déclaré, lors d'une conférence de presse virtuelle depuis Dakar (Sénégal), Amadou Diop, conseiller régional pour le bureau de la FAO au



Sahel et en Afrique de l'ouest.

Plus grave encore, environ treize mille cinq cents personnes connaîtront une situation catastrophique (Phase 5 du système d'alerte précoce), c'est-à-dire « des conditions proches de la famine, dans certaines régions inaccessibles de l'État de Borno, dans le nord-est du Nigeria ».

« La situation est grave. L'insécurité alimentaire s'étend dans la région », a affirmé le responsable principal de l'évaluation et du suivi du PAM pour l'Afrique de l'ouest et du centre, Ollo Sib. « Presque partout où nous sommes allés, la population est inquiète », a-t-il ajouté. Au rang des principales préoccupations, la « mauvaise saison des pluies », conduisant à de mauvaises récoltes et à un déficit de pâturages et d'eau pour le bétail.

Un panier ménager 30 à 40 % plus cher

« Lorsqu'on leur a demandé de

fournir une année de référence afin de comprendre la gravité de la situation, les personnes que nous avons rencontrées ont comparé la situation actuelle à celle que la région a connue en 2011, 2017 ou 2019, notamment en Mauritanie, dans la région du lac Tchad et dans le Sahel central. Ces années ont été exceptionnellement sèches dans le Sahel, où une sécheresse massive a touché des millions de personnes en Afrique de l'ouest », a fait valoir Ollo Sib.

Il ressort également de la mission des experts de l'ONU au Cameroun et au Sénégal que « les gens s'inquiètent du coût élevé de la nourriture, en général 30 à 40 % plus élevé que dans le reste du monde ». Le prix des aliments a « grimpé en flèche dans de nombreux pays », réduisant l'accès à la nourriture.

À Bol, dans la région du Lac Tchad, les éleveurs vendent du bétail pour acheter des céréales. L'année dernière, avec un bovin vendu, ils pou-

vaient acheter sept sacs de mil, voire plus. « Mais cette année, ils m'ont dit qu'ils ne recevaient que cinq sacs de millet », a expliqué le responsable principal de l'évaluation et du suivi du PAM pour l'Afrique de l'ouest et du centre.

Par ailleurs, la population s'inquiète, notamment au Sahel et au Nigeria, « de l'insécurité persistante, des fragilités institutionnelles, de la multiplication des conflits intercommunautaires », a fait remarquer Ollo Sib.

Toujours en Afrique de l'ouest, la population du nord de la Côte d'Ivoire, du Bénin, du Togo s'inquiète aussi « de l'expansion des activités des groupes armés vers les pays côtiers ».

Le coût de l'inaction pourrait être élevé

En plus de cette insécurité et des conditions climatiques, la population doit encore faire face aux effets à long terme de la pandémie de co-

vid-19. « La population est accablée », a dit Amadou Diop, relevant que l'extrême pauvreté a augmenté de 3 % entre 2020 et 2021 en Afrique de l'ouest.

Face à cette situation, une planification anticipée et des actions précoces sont nécessaires. D'autant plus que la disponibilité réduite des pâturages et la mobilité limitée due à l'insécurité poseront d'énormes défis aux éleveurs au cours des prochains mois. Dans le même temps, dès le début de 2022, les pays sont invités à investir de manière adéquate dans la préparation de la prochaine saison agricole.

Pour l'ONU, il s'agit d'investir dans les moyens de subsistance de la population pour éviter une aggravation de l'insécurité alimentaire. « Garantir un accès immédiat à la nourriture, une production alimentaire soutenue et préserver les systèmes alimentaires constituent la réponse humanitaire la plus rentable, ouvrant la voie au redressement, en particulier dans les zones touchées par des conflits, comme la région du Liptako-Gourma et le bassin du lac Tchad », a souligné Amadou Diop.

De son côté, le PAM avertit que le coût de l'inaction pourrait être élevé. « La communauté internationale doit intervenir avant que la période de soudure n'entraîne une augmentation des besoins », a fait remarquer le responsable principal de l'évaluation et du suivi du PAM pour l'Afrique de l'ouest et du centre. Dans cette course contre la montre en Afrique de l'ouest et du centre, l'objectif est désormais « de renforcer la résilience des communautés et d'agir maintenant pour empêcher une hausse évitable des taux de malnutrition ».

Josiane Mambou Loukoula

MALI

Une aide de 24 millions d'euros accordée par l'Union européenne

L'Union européenne (UE) annonce l'octroi d'une aide de vingt-quatre millions d'euros sous réserve de son utilisation par la junte au pouvoir.

L'octroi de vingt-quatre millions d'euros vise à « renforcer les capacités des forces armées maliennes afin de leur permettre de mener des opérations militaires » contre les groupes terroristes. C'est une aide sollicitée par les autorités maliennes et approuvée au titre de la Facilité européenne de paix (FEP). Elle vise à renforcer la sécurité au Mali, notamment le soutien de l'Académie des sous-officiers à Banankoro, la rénovation de l'infrastructure de formation à Sévaré Mopti et la fourniture d'équipements militaires, ainsi que des armes non létales.

La lutte contre les djihadistes est la première préoccupation du Mali. Cette nouvelle aide européenne peut être placée dans un contexte de concurrence avec l'aide militaire russe et une possible arrivée du groupe paramilitaire Wagner au Mali. Les Européens ont gardé en tête l'exemple de l'aide militaire américaine en

Centrafrique où des véhicules offerts se seraient retrouvés entre les mains de la Société militaire privée (SMP Wagner). Bruxelles souhaite donc que son aide ne soit pas détournée et se garde le droit de l'annuler, voire d'en réclamer le remboursement si à l'avenir, de tels faits se répétaient au Mali. « La mesure d'aide pourrait être suspendue si les conditions de sa bonne mise en œuvre ne sont pas réunies », a précisé le Conseil de l'UE.

La position de la France par rapport à la SMP Wagner au Mali

La présence éventuelle ou possible de la société militaire privée Wagner suscite l'inquiétude des pays de l'UE, notamment la France, au vu des souvenirs qu'elle aurait laissés dans tous les pays où elle serait passée, donc la Centrafrique, la Libye et le Mozambique. A Dakar, où la ministre française des Armées, Florence Parly, vient de prendre

part au forum pour la paix et la sécurité en Afrique, des rumeurs de la présence du groupe paramilitaire russe Wagner au Mali étaient ouvertement évoquées pour lutter contre le terrorisme et assurer la sécurité. La France y voit un entrisme de la Russie dans sa sphère d'influence en Afrique. Ce qui fait une préoccupation majeure pour la diplomatie et les armées françaises. Personne n'aurait rencontré un membre du personnel de Wagner au Mali. Les services de renseignement les soupçonnent d'avancer masquer, sous d'autres noms de sociétés hybrides, des entreprises de maintenance ou de logistique. Les précédents en Libye ou au Mozambique ayant apparemment laissé des traces. En Centrafrique surtout, comme l'a rappelé à Dakar, la ministre des armées, face à la menace au Mali, Paris joue pour l'instant son atout diplomatique. L'objectif étant de convaincre l'Europe et les pays

de l'Afrique de l'ouest de couper les flux financiers des dirigeants de Wagner. Et sur le terrain de la guerre, la France veut impliquer davantage l'UE. La nouvelle force Takuba, chargée d'assister les forces maliennes dans les opérations antiterroristes, engagera en janvier prochain doze pays membres. Et jusqu'à quinze dans les prochains mois.

L'opération Odalgou 4, une réponse militaire coordonnée et stratégique au terrorisme

Quatre pays d'Afrique de l'ouest (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Bénin), ont lancé une opération dénommée Odalgou 4, pour faire face au djihadisme. Elle mobilise jusqu'à 1 200 hommes et espère atteindre les objectifs fixés dans le cadre de la lutte contre le terrorisme à travers la mutualisation des efforts. Les pays du Sahel devront s'unir et mettre en coopération leurs différentes armées

pour fournir une réponse militaire coordonnée et stratégique au terrorisme, selon le ministre burkinabé de la Sécurité, Maxime Koné, seule alternative qui se présente aux pays de la sous-région pour vaincre le terrorisme. Lassina Diarra, coordonnateur et chercheur sur le terrorisme en Afrique de l'ouest, estime que pour plus d'efficacité, les pays de la région devraient s'entendre sur la perception qu'ils ont du terrorisme, et l'Afrique de l'ouest devrait soutenir ces quatre pays où l'Etat est très affaibli en ce moment. Des acteurs de la société civile, du monde universitaire et d'autres organisations étaient réunis récemment à Niamey, au Niger, pour réfléchir sur le développement et la stabilité du Sahel. Cela fait plus de huit ans que plusieurs pays du Sahel sont confrontés à une des pires crises sécuritaires de leur histoire.

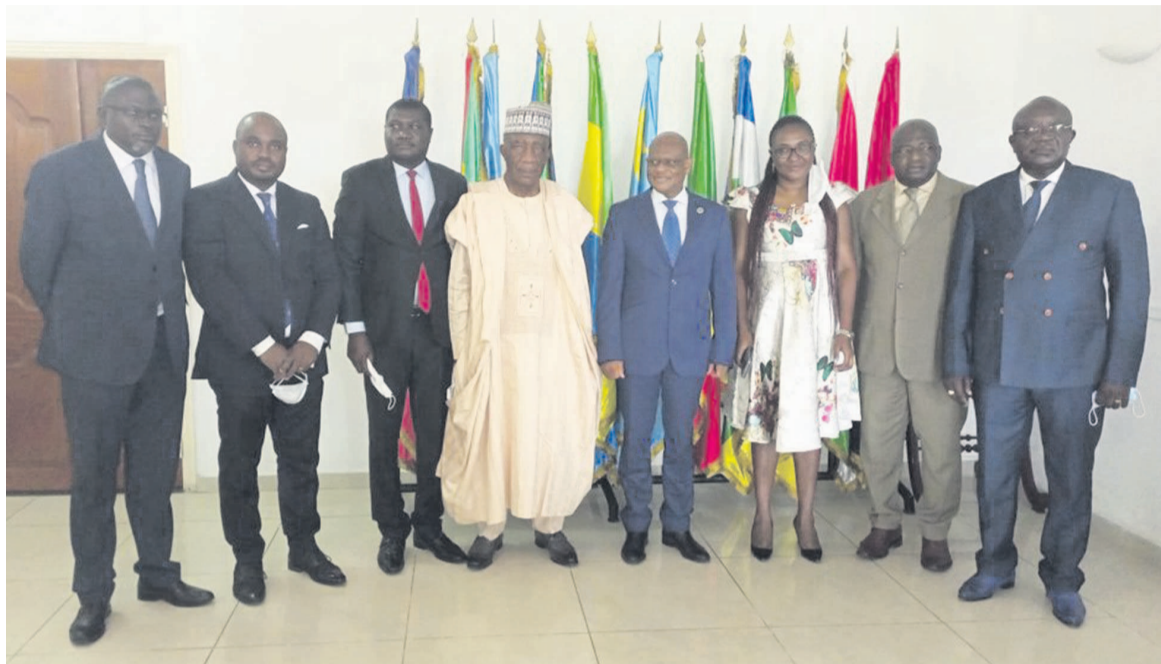
Noël Ndong

AFRIQUE CENTRALE

La CEEAC et le BGFT veulent établir des relations de coopération

Le président de la Commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), Gilberto Da Piedade Verissimo, a échangé, le 7 décembre, avec le coordonnateur général du Bureau de gestion du fret terrestre (BGFT), El Hadj Oumarou.

Les deux personnalités ont échangé sur la recherche des voies et moyens en vue d'établir des relations de coopération entre le BGFT et la CEEAC. Le coordonnateur du BGFT, qui œuvre dans la facilitation des échanges commerciaux entre les Etats et la sensibilisation des acteurs qui interviennent dans les corridors pour la fluidité des transports des marchandises, a fait plusieurs propositions concrètes. « Nous proposons simplement la gestion intelligente des corridors avec des instruments de facilitation qui permettront d'élaguer considérablement les aléas que rencontrent les acteurs économiques aussi bien publics que privés au sein de la sous-région d'Afrique centrale, en mettant en place des instruments de facilitation en vue de réduire les coûts et les délais dans le traitement des dossiers, d'une part, et l'amorce d'une véritable



Gilberto Da Piedade Verissimo et El Hadj Oumarou posant avec les collaborateurs

zone de libre échange qui partirait de l'Afrique de l'est jusqu'au niveau de l'Afrique centrale, d'autre part», a expliqué El Hadj Oumarou. Pour ce dernier, l'intégration régionale rime bien avec la collégialité dans l'action des opérateurs économiques. « On ne peut pas parler de l'intégration régionale sans qu'il n'y

ait une véritable synergie des acteurs économiques commerciaux tout le long des axes, notamment au niveau des frontières pour permettre la célérité dans le traitement des dossiers et éliminer toutes les barrières physiques et non matérielles sur l'ensemble des zones traversées par les opéra-

teurs économiques afin que cette fluidité des trafics se ressente et que l'économie prospère », a-t-il indiqué. « Il faudrait, par exemple, que le secteur privé camerounais comprenne le secteur privé rwandais. Comment ça fonctionne ? Quelles sont les difficultés et entraves ? Comment faire pour élaguer

toutes ces entraves ? », a-t-il renchéri. Saluant la convergence des idées, le président de la Commission de la CEEAC a souhaité que l'action du BGFT ne se limite pas qu'au niveau de la CEEAC, mais qu'elle s'élargisse à l'ensemble de l'espace de la CEEAC.

Pour l'ambassadeur Gilberto Da Piedade Verissimo, la gestion rationnelle et intelligente des corridors et des frontières est en parfaite concordance avec les attentes de la CEEAC sur la mise en œuvre de la quasi-totalité des projets retenus par les différents domaines d'intervention de cette communauté. A l'issue des échanges, ils se sont accordés sur la nécessité de procéder, probablement au mois de janvier, à la signature d'un accord de partenariat entre le BGFT et la CEEAC. Les deux personnalités ont également débattu des moyens de lutte contre la propagation de la covid-19, du vaccin et du traitement.

Yvette Reine Nzaba

COVID-19

La France livre dix millions de doses de vaccins à l'Union africaine

La France a annoncé, le 8 décembre, dans un communiqué la livraison de dix millions de doses de vaccins AstraZeneca et Pfizer contre la covid-19 aux pays de l'Union africaine. Ces dons de vaccins sont particulièrement cruciaux alors qu'une nouvelle vague pandémique est actuellement crainte sur le continent.

Depuis le début de la pandémie, la France promet un accès équitable et universel aux vaccins, notamment en Afrique. Elle s'est fortement engagée afin de contribuer à accélérer la vaccination partout dans le monde et donnera 120 millions de doses d'ici l'été 2022, dont 73 millions ont d'ores et déjà été cédées.

Les vaccins sont alloués et distribués dans le cadre d'un partenariat avec le Fonds africain pour l'acquisition des vaccins (AVAT) et le mécanisme pour un accès mondial au vaccin contre la covid-19 (Covax), piloté par Gavi (l'Alliance globale pour les vaccins et l'immunisation).

La France a souhaité que cette action bénéficie en priorité aux pays africains. La Mauritanie a été le bénéficiaire de son premier don via Covax, en avril dernier. Depuis, près de 60% des dons français ont été alloués à trente-huit pays africains au fil de la disponibilité des doses acquises par la France.

L'action de la France représente un premier pas, décisif mais en-

core insuffisant, pour combler l'écart entre l'Afrique et les pays développés dans la lutte contre la pandémie de covid-19 en matière d'accès aux produits de santé. L'objectif commun est à cet égard, en plus des dons qui permettent d'accélérer la vaccination sur le terrain, de contribuer au renforcement des capacités de production de l'Afrique et ainsi lui permettre de répondre, de manière souveraine, à la survenue de nouvelles pandémies.

La France, de concert avec ses partenaires de l'Union européenne, apporte son soutien à l'ambition des Etats africains de disposer d'une industrie pharmaceutique sur le continent. Elle est activement engagée dans le renforcement des capacités de production de vaccins en Afrique et contribue activement aux projets de transfert de la technologie à ARN messenger vers le continent africain, notamment en Afrique du Sud, au Rwanda et au Sénégal.

Ce don s'inscrit dans le cadre de l'engagement pris par la France en

2021. Il constitue une réponse à la pandémie de covid-19 qui doit être globale, massive et solidaire ; et l'accès aux vaccins équitable, universel et transparent. « Cette crise planétaire inédite nous place collectivement devant l'un des plus grands défis que nous avons à relever depuis des générations : celui de combattre, ensemble, l'ennemi invisible qui, en quelques mois, a profondément bouleversé nos vies, nos sociétés ainsi que notre capacité de penser l'avenir. C'est pourquoi la réponse à cette crise se trouve dans la cohésion internationale, l'unité des Nations, et la solidarité des consciences », précise le communiqué de presse. C'est le sens du message que porte la France. Cette réponse doit être solidaire ; solidaire les uns envers les autres, car face à un tel défi, la solidarité n'est pas qu'une question d'efficacité collective. Elle est aussi une exigence morale qu'il appartient à tous de traduire en actes.

La Rédaction

Omicron s'étend, mais peu de cas graves en Afrique du Sud

Le variant Omicron touche davantage de pays en Afrique et le nombre de cas de covid-19 a bondi de 93% sur le continent en une semaine mais les hospitalisations restent peu nombreuses en Afrique du Sud.

Dans son point de presse hebdomadaire, le bureau régional pour l'Afrique de l'Organisation mondiale de la santé a en outre insisté sur la nécessité d'améliorer la couverture vaccinale sur le continent, qui en moyenne reste très faible. L'Afrique a enregistré plus de 107 000 nouveaux cas de covid-19 durant la semaine qui s'est achevée le 5 décembre (contre 55000 la semaine précédente), la part d'Omicron restant à déterminer dans cette augmentation. L'Afrique australe a enregistré la plus forte hausse, de 140% en moyenne.

De premières données en provenance d'Afrique du Sud indiquent que le variant «Omicron pourrait causer des formes moins sévères de la maladie», précise l'OMS-Afrique dans un communiqué diffusé en parallèle au briefing. En effet, entre le 14 novembre et le 4 décembre, le taux d'occupation des lits d'hôpital en soins intensifs y était de seulement 6,3%.

Selon la même source, «l'Afrique compte actuellement pour 46% des près de 1000 cas d'Omicron signalés par 57 pays à travers le monde». Jusqu'à présent, dix pays africains ont rapporté des cas de ce variant.

L'OMS-Afrique a réitéré dans son point de presse son désaccord face aux interdictions de voyages, décrétées «par plus de 70 pays, qui visent princi-

palement les pays d'Afrique australe», mesures selon elle inefficaces et injustes à l'égard de pays qui ont été «transparents avec leurs données».

Le bureau régional de l'OMS a par ailleurs rappelé que seulement 7,8% des Africains étaient entièrement vaccinés contre la covid-19. Une situation «dangereuse qui ne peut perdurer», a jugé le Dr Richard Mihigo, coordinateur du programme de vaccination de l'OMS-Afrique.

L'approvisionnement du continent en vaccins continue de s'améliorer, a-t-il souligné. Il faut maintenant progresser dans le déploiement et l'administration des vaccins en particulier aux personnes les plus vulnérables.

Un nouveau système de fourniture de vaccins va être mis en place, qui sera plus adapté aux besoins et aux capacités des pays à les utiliser, a précisé le Dr Mihigo, interrogé sur la non-utilisation par certains pays de toutes les doses reçues, certaines finissant par être périmées et jetées. Parmi les pays les plus en retard dans les programmes de vaccination, le Dr Mihigo a cité le Tchad, Djibouti, la République démocratique du Congo (RDC). «Nous travaillons avec ces pays pour augmenter leur capacité de vaccination», a-t-il assuré.

AFP

EGLISE CATHOLIQUE

L'abbé Gélase Armel Kema, nouvel évêque de Ouessou

Nommé par le pape François, l'abbé Gélase Armel Kema remplace Mgr Yves-Marie Monot à la tête du gouvernement pastoral du diocèse de Ouessou, dans le département de la Sangha.

Actuel directeur national des œuvres pontificales missionnaires du Congo, l'abbé Gélase Armel Kema est le troisième évêque de Ouessou après messeigneurs Hervé Itoua (6 juin 1983-22 avril 2006) et Yves-Marie Monot (14 juin 2008-8 décembre 2021) après avoir été administrateur apostolique (22 avril 2006-14 juin 2008).

Né le 26 octobre 1972 à Ouessou, l'abbé Gélase Armel Kema est un produit du Petit séminaire de Makoua, dans la Cuvette, avant d'aller poursuivre ses études de philosophie et de théologie à l'Institut théologique de Montréal, au Canada. Ordonné prêtre le 29 août 1999 pour le compte du diocèse de Ouessou, il a été vicaire paroissial (1999-2000) et curé de la paroisse Saint-Joseph de Mokéko (2000-2002).

Recteur du Séminaire propédeutique de Ouessou

(2002-2003) ; vicaire général de son diocèse (2002-2003) ; curé de la paroisse du Sacré-Cœur-de-Jésus à Sembé (2003-2007), il a ensuite fait la licence et le doctorat en droit canonique à l'Université pontificale urbanienne, à Rome (2007-2010). Gélase Armel Kema a exercé le ministère pastoral à Collesalvetti, dans le diocèse de Livorno, en Italie, de 2010 à 2013. Professeur de droit canonique au Grand séminaire de théologie Cardinal Emile-Biayenda à Brazzaville, depuis 2014, il est directeur national des Œuvres pontificales missionnaires en République du Congo depuis 2018. Notons que le pape François a accepté la renonciation du gouvernement pastoral du diocèse de Ouessou, présentée par Mgr Yves-Marie Monot, en poste depuis le 14 juin 2008.

Parfait Wilfried Douniama



EXPOSITION

Les sculptures du sud-ouest de la RDC au musée Quai Branly Jacques-Chirac

À l'heure du processus de la restitution des œuvres d'art en Afrique, le Musée Quai Branly Jacques-Chirac met en lumière le sud-ouest de la République démocratique du Congo (RDC) au travers de cent cinquante œuvres, «La part de l'ombre».



Afin de garantir au public une visite en toute sécurité, le musée a mis en place un dispositif d'accueil et un protocole sanitaire adaptés aux directives gouvernementales.

Prévue du mardi 14 décembre 2021 au dimanche 10 avril 2022 à la mezzanine Est du musée, cette exposition dévoile la riche production artistique d'une région méconnue. L'occasion de redonner toutes ses lettres de noblesse à la statuaire en bois du Congo.

Le sud-ouest du Congo correspond peu ou prou à l'ancienne province du Bandundu, qui regroupait les territoires actuels du Kwango, du Kwilu et du Mai-Ndombe, tout en intégrant également l'actuelle province de Kinshasa. Couvrant près de la moitié de la superficie de la France, la région est aussi diverse – plus d'une dizaine de peuples y cohabitent – que riche culturellement. Une richesse que l'on retrouve tout particulière-

ment dans le domaine des arts plastiques, en témoigne l'extraordinaire diversité des formes de la statuaire, des masques et autres objets usuels. Orchestrée par Julien Volper, conservateur à l'Africa Museum de Tervuren (Belgique), l'exposition s'attache à dresser un panorama des arts traditionnels du Bandundu. Au-delà des emblématiques masques liés au rite initiatique du Mukanda (destiné aux jeunes garçons), «La part de l'ombre» entend éclairer une production plus discrète, celle de la statuaire en bois, et en donner plusieurs clefs d'analyses. Ce sont donc plus de cent cinquante œuvres créées par les Yaka, Pende, Tshokwe et Suku, et par des groupes minoritaires comme les Yanzi, Buma, Lyembe, Sakata ou Mballa, qui seront soigneusement scrutées et analysées, de leurs caractéristiques typologiques, iconographiques et stylistiques aux détails de leurs usages.

Marie Alfred Ngoma

CINÉMA

« I am Greta » ou le combat de la jeunesse pour l'écologie

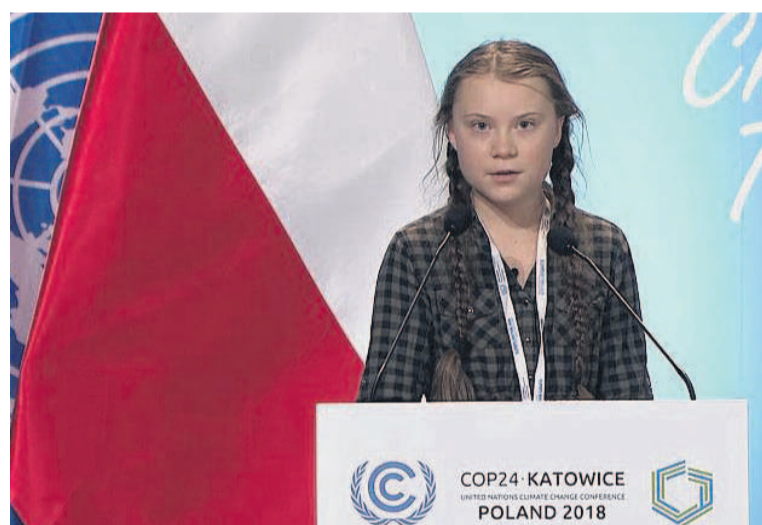
La délégation de l'Union européenne au Congo, en partenariat avec Canal+, a organisé, le 8 décembre à Canal Olympia, trois projections du film « I am Greta ». L'occasion d'inviter la jeunesse congolaise à embrasser le combat pour le respect écologique, tel que fait par la jeune suédoise Greta Thunberg, depuis quelques années.

Sorti en octobre 2020 et réalisé par Nathan Grossman, le documentaire « I am Greta » dresse le portrait de la jeune suédoise, Greta Thunberg, à l'époque lycéenne de 15 ans, qui milite activement en vue d'inciter les dirigeants mondiaux à prendre des mesures immédiates pour atténuer le changement climatique.

Le film s'ouvre sur une Greta en pleine introspection, au bord de la mer, sur les questions environnementales. Des constats d'un monde qui se dégrade au vu de tous sans réelle volonté de changer les choses, de la population qui subit la soif du développement effréné des plus grandes puissances, une mosaïque de la carte du monde en perte de sa beauté naturelle... autant d'interrogations qui trottent dans la tête de Greta, révoltée de rester les bras croisés sans rien faire.

Et parce qu'elle ne supporte plus de voir s'accroître les effets du changement climatique dans le monde, Greta entame, seule, une grève de l'école devant le Parlement suédois. Quelques personnes la rejoignent, puis des centaines, et bientôt des centaines de milliers d'autres. D'une détermination sans limite, elle interpelle les politiciens du monde entier et se bat contre la lâcheté de leurs décisions motivées par des enjeux économiques.

Depuis quelques années, il ne se passe pas des mois sans que la société ne soit interpellée par le réchauffement climatique et



Une capture du film DR

les conséquences (pollution, inondation, sécheresse, érosion, feu de brousse...) qu'il fait peser sur l'avenir de la planète. Pour la jeune fille, le climat devrait donc réellement constituer une préoccupation pour toutes les nations. « La plupart des gens connaissent l'histoire du climat, mais ne fournissent pas d'efforts pour préserver la planète, pourtant il en existe qu'une seule, nous devons donc veiller à son bon fonctionnement », souligne-t-elle dans le film.

La participation de Greta aux plus grands sommets sur l'écologie, sa rencontre avec les hautes autorités politiques, ses entrevues avec des organismes militant pour les causes sociales ainsi que ses différentes manifestations de rue font d'elle, aujourd'hui, un phénomène planétaire engagé pour l'environnement. De quoi inspirer la jeunesse congolaise également concernée par les questions climatiques.

Par ailleurs, ce film ne fait pas que l'éloge de la vision et de la détermination de Greta, car dans quelques séquences, on est attendri par sa jeunesse, ses doutes et sa peur à ne pas arriver jusqu'au bout de ce grand combat qui en parallèle demande de la force, du sacrifice et de l'humilité face à certaines critiques malveillantes et menaces. Malgré tout, la volonté de Greta reste louable car il est urgent de prendre conscience que la terre n'appartient à personne et que les générations présentes seront comptables auprès des générations futures. En effet, le film montre combien les bonnes actions sont loin d'être amorcées et à quel point l'urgence du message scientifique n'est pas entendue. Captivé, le public a apprécié de suivre cette œuvre en un jour qui a coïncidé avec la commémoration de la Journée mondiale du climat, qui a lieu chaque 8 décembre.

Merveille Atipo et Mondésire Ikando, stagiaire

NÉCROLOGIE

Bedel Baoua, résidant en France, a la tristesse d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de son frère cadet, Loumikou-Mabonzo Modeste Borgia, décès survenu le lundi 29 novembre à l'hôpital Avicenne de Bobigny, à l'âge de 49 ans, des suites d'une longue maladie.
 La veillée mortuaire se tiendra ce vendredi 10 décembre de 20h à 4h30 du matin, dans la salle de Sevrans Beaudottes (4, rue Frédéric Joliot-Curie 94270 Sevrans, Ligne B du RER).
 La cérémonie des funérailles aura lieu le vendredi 17 décembre / Levée de corps à 10h 15 à la chambre mortuaire de Bobigny (125 rue de Stalingrad 93000 Bobigny), suivie d'une messe d'actions de grâce en l'église Saint Lucien à la Courneuve.
 Inhumation à 13h45 au cimetière intercommunal de la Courneuve.
 Contact : 00 336 59 82 61 17



IN MEMORIAM



Il y a exactement une année, nous quittait Donat Ellion Arielle.
 Son père Donat Ellian Anicet, les familles Ndzilla Etienne, Bouillon Ingrid convient tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour elle.
 Que l'Eternel notre Dieu nous aide à surmonter cette épreuve dont le vide causé en nous ne saura être comblé.
 A cette occasion, trouvez ici l'expression de notre reconnaissance et nos remerciements pour l'assistance multiforme et toute la compassion dont nous avons bénéficié.



Les familles Madzengué, Balinga, Bozoka et Makayat annoncent à la grande famille de la Likouala, aux frères et soeurs musulmans en République du Congo, aux membres du parti Mouvement des écologistes congolais, aux amis et connaissances, le décès de Younous Mandzengué, ancien ambassadeur du Congo à Cuba, survenu en France le 28 novembre 2021.
 La veillée mortuaire se tient à son domicile sis case n°269 à Batignolles (arrêt de bus Bopaka).
 La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

**UNE ADRESSE E-MAIL
 POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
 PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr



**LIBRAIRIE
 LES MANGUIERS**

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos **Manifestations :**
 Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
 Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
 immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
 DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
 SAMEDI 9 h - 13 h



MONITORING DES PRISONS EN RDC

Des ONG publient leur rapport pour 2021

Le collectif conduit par la Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) n'a noté qu'une minime amélioration dans les prisons de la République démocratique du Congo (RDC).

La FBCP, en collaboration avec le collectif d'organisations de défense des droits de l'homme établies en RDC, vient de publier, le 9 décembre, au cours d'une conférence de presse, son rapport 2021 sur le monitoring des prisons dans le pays. Dans ce document, il est noté une faible amélioration des conditions dans les prisons.

Le seul domaine où des avancées ont été enregistrées est celui des soins médicaux. « *Le nombre de décès a diminué par rapport aux années 2021 et 2019* », a-t-il été souligné.

La FBCP et ses partenaires ont indiqué que les procédures judiciaires connaissent une stagnation. « *On dénote encore des jugements sur ordre* », a regretté cette synergie, qui recommande à l'Etat d'appliquer les articles 149 et 151 de la Constitution. Le gouvernement congolais et ses partenaires internationaux, insiste-t-elle, ne doivent pas rester indifférents face à cette situation. « *Des actions concrètes doivent être entreprises afin d'améliorer de façon significative la situation des prisons et des prisonniers* », a-t-elle conclu dans cette étude menée de janvier à avril 2021 dans les institutions carcérales du pays.

Surpopulation carcérale

Cette étude note que la RDC, qui compte 121 prisons opérationnelles et 27 prisons non opérationnelles, enregistre une surpopulation carcérale. Alors que les prisons militaires contenaient 12 004 détenus au mois d'avril sous examen, les prisons civiles, elles, comp-



Emmanuel Adu Cole, de la FBCP, encadré par Me Charlene Yangazo et Joseph Désiré Makwando, de DDUAdiac

taient près de 3 000 000. Pour la FBCP, toutes les prisons du pays connaissent de surpopulation et les plus surpeuplées sont celles de Kinshasa avec Makala (8 300 détenus pour une capacité d'accueil au départ de près de 1500 personnes) et de Ndolo (1955, pour une capacité d'accueil de 500 prisonniers).

Pour la prison centrale de Makala, selon ces organisations, cette situation est due au fait que l'écrasante majorité des détenus est constituée de personnes dont la détention est tombée dans l'illégalité (détenus sans dossier ou en dépassement du délai légal de détention), des détenus préventifs, des détenus sous mandat d'arrêt provisoire, etc.

La FBCP note que la situation est également explosive dans la prison d'Angenga dans la Mongala, ainsi que dans les quartiers militaires de Boma, Bunia et Butembo. « *A Angenga, le nombre de prisonniers s'élève à 1500, tous condam-*

nés ; tandis qu'à Goma, on dénombre 1400 détenus, à Bunia, 1081, à Butembo 469 », a-t-elle signifié.

Cette synergie a, par ailleurs, évalué à 6000 le nombre total de fonctionnaires employés dans les prisons congolaises. Elle a indiqué, par contre, que la moitié seulement de ces fonctionnaires est payée. Notant que l'état des infrastructures carcérales reste préoccupant à travers tout le pays, la FBCP a admis que malgré les interventions de la mission onusienne et de l'Union européenne dans leur réhabilitation, on y enregistre de nombreux problèmes dont la décrépitude des bâtiments, des sanitaires insalubres, la plomberie défectueuse, la détérioration des canalisations d'eaux usées, etc.

En plus de cette surpopulation, d'autres problèmes enregistrés et présentés dans ce monitoring sont notamment la carence des agents formés, l'assurance de la charge des

prisonniers par les prisonniers eux-mêmes, la lenteur dans le processus judiciaire, les conditions carcérales inhumaines, etc. « *Les conditions carcérales dans les prisons de la RDC ne sont pas conformes aux normes internationales et règles minima en la matière* », a indiqué la FBCP.

Actions pour l'amélioration des conditions carcérales et le travail des magistrats

Face à cette situation relevée, la FBCP a agi en faveur de certains détenus. Parmi les actions menées, l'ONG a relevé, entre autres, la procédure qui a abouti à la libération de mille détenus préventifs de janvier à décembre 2021 ; l'assistance à certains prisonniers en amenant le monitoring de leurs situations auprès des autorités ; l'assistance dans le cas d'arrestation et de détention arbitraires, depuis le mois de juillet, de la veuve du feu général Kahimbi et sa tante, le suivi du

cas de Barnabé Milingani, etc, qui ont bénéficié de la grâce présidentielle. Elle regrette, toutefois, que cette décision de la grâce présidentielle soit appliquée d'une manière sélective, discriminatoire et tardive de telle sorte que les véritables bénéficiaires sont toujours en détention.

Dans les recommandations, la FBCP dit attendre de l'Etat congolais la réforme des lois pénitentiaires pour les adapter à l'évolution du pays, la création de la direction générale des prisons, un statut particulier en tant que service pour l'administration pénitentiaire, la construction de nouveaux bâtiments pour les prisons et la réhabilitation de ceux délabrés, l'accélération des procédures judiciaires, etc.

De la communauté internationale, elle conseille de faire pression sur la RDC pour qu'elle respecte les instruments juridiques en la matière qu'elle a signés et ratifiés, et d'appuyer l'Etat congolais dans la construction de nouveaux bâtiments pénitentiaires. A l'ONU, la FBCP conseille de veiller à ce que les droits de détenus soient respectés en RDC alors qu'à l'Union européenne et l'Union africaine, elle demande d'appuyer la RDC dans ses efforts de réforme des services pénitenciers et d'amélioration de la situation carcérale. La FBCP exhorte, enfin, les organisations de droits de l'homme à faire le monitoring de la situation des prisonniers et les accompagner dans les procédures judiciaires.

Lucien Dianzenza

MÉDIAS

Au moins 77 professionnels ont été tués dans 28 pays en 2021

Au moins 77 professionnels des médias ont été tués dans 28 pays en 2021, a indiqué jeudi sur son site Internet l'organisation non gouvernementale suisse Press Emblem Campaign (PEC), l'Afghanistan et le Mexique étant les pays les plus dangereux pour les journalistes.

« Depuis janvier, 77 travailleurs des médias ont été tués dans 28 pays à travers le monde », note la CPE. « *L'Afghanistan est en tête avec 12 meurtres. Il est suivi par le Mexique, où 10 journalistes ont été tués* », a déclaré l'ONG.

Parmi les pays les plus dangereux, l'organisation cite également le Pakistan (sept journalistes tués au cours de l'année), l'Inde (six), les Philippines (quatre), le Yémen (quatre) et la République démocratique du

Congo (trois). Deux assassinats ont été signalés dans chacun des pays suivants: Azerbaïdjan, Bangladesh, Brésil, Burkina Faso, Colombie, Éthiopie, Kenya, Nigeria, Somalie et Turquie. Parmi les 11 pays et territoires où un journaliste a été tué, on trouve notamment la Géorgie, les États-Unis et la Syrie.

L'année dernière, 88 journalistes ont été tués, selon la CPE, et 1.150 sur une période de 10 ans. En outre, plus de 1.900 travailleurs de la presse sont

décédés des suites du Covid-19 depuis mars 2020, dont au moins 1.300 en 2021.

La campagne pour l'emblème de la presse, créée en 2004, a un statut consultatif auprès de l'ONU. Ses rapports proviennent de la presse, de l'ONU et d'organisations non gouvernementales. Elle prend en compte tous les meurtres de journalistes, qu'ils soient liés ou non à leurs activités professionnelles.

Itar-Tass

• **Un Sommet entre l'Union africaine et l'UE en février à Bruxelles**

Un sommet entre l'Union africaine et l'Union européenne se tiendra les 17 et 18 février à Bruxelles dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne, a annoncé jeudi Emmanuel Macron, afin de « *refonder en profondeur* » la relation « *un peu fatiguée* » entre les deux continents.

Le chef de l'Etat français a évoqué plusieurs axes, notamment « *refonder un New Deal, économique et financier avec l'Afrique* », en faisant valoir que « *l'Europe doit dans les instances internationales porter une stratégie commune avec l'Afrique* », ou le déploiement d'« *un agenda en matière d'éducation, de santé et de climat* ».

AFP



DIRECT

**DEBARQUE EN
BELGIQUE**

EN JANVIER

sur votre smartphone

le bouquet
AFRICAIN

ARRÊT SUR IMAGE



La présidente de l'ONG Action réel, Clara Vernet, accompagnée d'une délégation des élèves du lycée Technique 5 février, ont visité, le 8 décembre 2021, la Galerie musée Bassin du Congo. La découverte, a été merveilleuse.



EXPOSITION VENTE



Pour vos cadeaux de fin d'année et de Nouvel An, le Musée Galerie Bassin du Congo vous présente, du 3 décembre 2021 au 31 janvier 2022, une exposition vente de peinture et de sculpture des anciens et jeunes plasticiens du Bassin du Congo.

Lundi à vendredi de 9h à 17h et le samedi de 9h à 13h.



JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

L'événement célébré dans la ville océane

Le 9 décembre à dans la ville côtière, la journée a été célébrée sur le thème « Votre droit, votre défi, dites non à la corruption », en présence du préfet Alexandre Honoré Paka, qu' a accompagné Emmanuel Olita Ondongo, président de la Haute autorité de lutte contre la corruption. Dans son mot de circonstance, Emmanuel Olita Ondongo a rappelé que la tentative à la corruption, à la concussion et à la fraude constitue des infractions qui sont prévues et punies par la loi anticorruption n°5 2009 du 22 septembre 2009. « La célébration de cette journée est couplée à la septième séance de la campagne de sensibilisation et de vulgarisation sur les textes de référence de la haute autorité de lutte contre la corruption après notre passage dans quelques départements ministériels », a-t-il indiqué.

Pour sa part, le préfet de dr la ville océane a signifié qu'en célébrant cette journée, il sied de rappeler que la volonté politique nationale de lutter contre la corruption et les autres infractions assimilées a conduit le gouvernement non seulement à faire la promotion de la bonne gouvernance mais aussi et surtout à ratifier, en septembre 2014, les instruments internationaux en la matière, notamment la convention des Nations unies contre la corruption et la convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption. « Depuis plus d'une décennie, le gouvernement congolais s'est résolument engagé à faire face aux problèmes de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption », a-t-il assuré.

Séverin Ibara



La tribune officielle/Adiac

ACTION HUMANITAIRE

Des projets de drainage pour endiguer les inondations



La ministre des Affaires sociales avec la délégation de l'AFD

« Nous avons plusieurs projets en commun, notamment celui de drainage de certaines localités pour faire en sorte qu'à terme les inondations soient moins importantes, voire même les éviter », a déclaré le directeur général de l'Agence française de développement (AFD), Maurizio Cascioli, à l'issue de l'entrevue avec la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Irène Mboukou-Kimbatsa, le 9 dé-

cembre à Brazzaville.

Le directeur de l'AFD estime, en effet, que dans la lutte contre les inondations, les approches d'urgence et de développement doivent combiner pour traiter le problème de façon pérenne.

Les deux personnalités ont, par ailleurs, évalué les projets dans lesquels l'AFD est impliquée, notamment le projet Lisungi visant à renforcer la protection sociale de la population vulnérable, le projet

Telema qui obéit à la même nécessité, l'appui à l'Institut national d'action sociale dont le contenu de formation a été amélioré afin de mieux former les travailleurs sociaux... A en croire Maurizio Cascioli, l'AFD est disposée à accompagner le ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire dans la réalisation de différents projets au profit de la population vulnérable.

Rominique Makaya

GESTION FORESTIÈRE

Le système normalisé d'observation indépendante constitue une valeur ajoutée

Le directeur des forêts au Congo, Dieudonné Sita, a apprécié à Brazzaville l'importance du système normalisé d'observation indépendante en l'estimant de « valeur ajoutée » dans le cadre de la gestion des forêts.



Dieudonné Sita, directeur des forêts du Congo/Adiac

« Le système normalisé d'observation indépendante externe (SNOIE-Congo), bien qu'il soit « main libre », vient aussi apporter un plus dans la gouvernance forestière », a déclaré Dieudonné Sita, directeur des forêts.

A cet effet, a-t-il renchéri, « les deux types d'observation sont complémentaires car l'un peut voir ce que l'autre n'a pas vu et réciproquement. Ainsi, il n'y a donc aucun inconvénient si les deux observations indépendantes travaillent ensemble ».

Le système normalisé d'observation indépendante est une approche éprouvée et affinée dans des pays par des organisations locales, qui ont bâti leur expérience accumulée sur des partenaires internationaux et se sont concentrées sur l'observation de la mise en œuvre et de l'application des réglementations forestières. Plusieurs organisations ont obtenu des mandats légaux et une reconnaissance officielle de leur rôle dans l'amélioration de la gouvernance forestière. En appui à la gestion durable des forêts, l'Observation indépendante mandatée (OIM) existe depuis plusieurs années avec un ordre de mission permanent.

Par ailleurs, sur la question de la certification du SNOIE Congo à la norme ISO 9001-2015, cela apporte plus de crédibilité et d'efficacité en matière d'observation indépendante externe. Favorable à l'harmonisation des actions entre l'OIM et l'Observation indépendante externe, le directeur des forêts a suggéré « qu'il serait nécessaire que les deux observations indépendantes fassent des descentes de terrain ensemble afin de créer un espace de concertation interne pour discuter et harmoniser les points de vue pour prévenir ainsi tout malentendu pouvant survenir dans les analyses des faits observés ».

Fortuné Ibara

LUTTE CONTRE LE CANCER

Un centre spécialisé russe va appuyer le Congo dans la riposte

Un accord de partenariat a été paraphé, le 9 décembre, à Brazzaville entre le gouvernement, représenté par le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, et les responsables du Centre russe de recherches scientifiques en oncologie pour officialiser la collaboration. L'accord y relatif a été conclu en présence de l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la Fédération de Russie au Congo, Gueorgui Tchépik.

Peu avant la signature de l'accord, des médecins russes, spécialisés dans le dépistage et le traitement des cancers, ont séjourné au Congo, dans le cadre d'une mission humanitaire. A cet effet, ils ont réalisé plusieurs dépistages du cancer et traité plusieurs

personnes vulnérables atteintes de cette maladie, notamment des albinos. En vue de continuer à soigner les Congolais souffrant de cette maladie, le Centre russe de recherches scientifiques a résolu d'œuvrer dorénavant dans un cadre officiel et réglementaire. C'est ce qui a justifié la signature de cet accord sanitaire.

D'après les termes de ce partenariat, le Centre russe devrait implanter une antenne au Congo. La structure sera animée par des médecins oncologues assermentés russes et permettra aux professionnels de santé russes de réaliser régulièrement des dépistages du cancer de la peau auprès de la population. Dans la faisabilité, les albinos constituent la cible, étant donné qu'ils sont la couche sociale la plus vulnérable au cancer de la peau au regard de leur état. Sur le terrain, l'opération consistera

à renforcer le dépistage de la maladie et administrer le traitement aux malades. « Il y a quelque temps, des médecins du Centre oncologie russe étaient en mission humanitaire ici au Congo pour dépister les maladies oncologiques auprès de la population vulnérable, notamment des albinos. Il s'est agi de déceler les cancers de la peau. Les résultats de leur expertise étaient jugés encourageants. L'accord signé ce jour vient donc officialiser la collaboration avec le Congo dans ce domaine », a précisé l'ambassadeur de Russie au Congo, Gueorgui Tchépik. Pour garantir la survie du centre, les spécialistes et oncologues russes devraient former, au fur et à mesure, les médecins congolais dans le domaine afin de préparer la continuité de la structure.

Firmin Oyé

FORMATION

Les agents de lutte contre la criminalité maritime renforcent leurs capacités

L'atelier de planification et organisation d'un exercice opérationnel en mer, au large des côtes congolaises, a été ouvert le 7 décembre, à Pointe-Noire. Il sera suivi en fin de semaine d'un procès fictif relatif à la criminalité maritime.

Initié par l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDD), avec l'appui financier du gouvernement de Norvège, l'exercice comprend une phase opérationnelle en mer à bord d'un navire de la marine nationale et une autre phase pour tester en temps réel les capacités dans la sûreté et la sécurité maritime, comme la technique de collecte de preuves et les procédures judiciaires.

«Cet exercice, à caractère doublement théorique et pratique, permettra d'évaluer les capacités de réaction des unités navales, la coordination entre les différentes structures nationales en collaboration avec la plateforme Yaris et Cresmac (Centre régional de sécurité maritime d'Afrique centrale) mais aussi de tester l'action de la chaîne pénale dans le cas d'une infraction commise en mer», a dit Aliou Sall, coordonnateur de programme ONUDD.

«L'objectif du procès fictif est de renforcer, pendant les trois jours des travaux, les capacités des participants dans le domaine de lutte contre la criminalité, de les familiariser avec les dispositions du code pénal congolais relatif à la criminalité maritime.



Photo de famille à l'ouverture de l'atelier/Adiac

Le but est aussi de permettre aux participants composés de juges, procureurs, magistrats, officiers de police judiciaire de la marine nationale, de la gendarmerie, de la police, de la pêche, des agents des affaires maritimes, de la marine marchande et du secrétariat permanent de l'action de l'Etat en mer et des eaux continentales, de mettre en pratique les connaissances acquises lors de l'atelier sur le droit de la mer et la lutte contre la criminalité maritime, tenu récemment dans la ville océane, ainsi que la for-

mation délivrée par l'instructeur d'Interpol lors de l'exercice en mer sur la technique des collectes des preuves», a-t-il ajouté.

Le secrétaire permanent du Comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou a, pour sa part, indiqué : «Cet exercice nous permettra de voir le niveau d'adaptation de notre corpus juridique à la réglementation internationale, c'est-à-dire de tester l'action de la chaîne pénale dans le cas d'une

infraction commise en mer au cours du procès où nous aurons la lecture de l'acte d'accusation, l'interrogatoire des parties et des témoins, le réquisitoire du parquet, la plaidoyerie des avocats et enfin le délibéré avec la motivation et la décision de la Cour conformément au code d'audience et pénal congolais».

Signalons que depuis 2015, l'ONUDD, à travers le Programme mondial de lutte contre la criminalité maritime, assiste les États membres du golfe de Guinée à renforcer, augmenter et joindre

leurs capacités et compétences en matière de lutte contre la piraterie et la criminalité maritime. Dans le cadre de ce programme, il apporte son soutien à l'ensemble du système de justice pénale des États côtiers pour leur permettre une bonne prise en charge des différentes infractions aux lois commises en mer, notamment la piraterie, le vol à mains armées en mer, la pêche illégale, la pollution, la traite des personnes, le trafic illicite des migrants, le trafic des drogues et d'armes à feu...

Hervé Brice Mampouya

VIOLENCES FONDÉES SUR LE GENRE

Les enseignants exhortés à s'impliquer dans la lutte

Une session de sensibilisation du personnel enseignant sur les violences ayant pour base le genre a été organisée le 8 décembre par l'ONG Azur développement, au collège Jean-Félix-Tchicaya.

Azur développement a initié la sensibilisation des enseignants dans le cadre du projet « Protection des femmes et des filles contre les violences fondées sur le genre ». Ce projet, financé par l'Union européenne, a pour but de mobiliser les organisations de la société civile et les leaders communautaires afin de prévenir les violences faites aux femmes et aux filles. Il s'agit aussi de permettre l'accès des femmes et filles victimes de violence aux services multisectoriels de prise en charge à travers le renforcement des guichets uniques d'assistance.

Ainsi, près de cinquante enseignants évoluant dans les lycées, collèges, écoles primaires publiques mais aussi ceux des écoles techniques, les inspecteurs de l'enseignement primaire, secondaire et technique, ainsi que quelques élèves ont pris à l'activité. Celle-ci a connu aussi la participation des agents de la force publique (police et gendarmerie) et des organisations de la société civile sœurs... Améliorer les connaissances et la compréhension des enseignants



La fin de l'activité au collège Jean-Félix-Tchicaya/Adiac

sur les formes de violences faites aux femmes et aux enfants, leurs manifestations et conséquences ainsi que les moyens de recours, la vulgarisation des dispositions du cadre juridique de lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants sans oublier la présentation des services offerts par les guichets uniques d'assistance aux femmes et enfants victimes de violence..., autant de sujets qui ont été au centre des échanges avec

les agents du monde éducatif évoluant à Pointe-Noire.

Des thématiques qui ont fait l'objet de communications assorties des propositions afin d'améliorer la condition de la femme qui sans cesse subit au foyer, à l'école, dans les services, dans la rue ... « Différentes formes de violence faites aux femmes et aux enfants et leurs conséquences » et « Le cadre juridique de lutte contre les violences faites aux femmes et

aux filles » ont été des thèmes développés par Judicaël Monkessa, magistrat. « Cas de violence reçus dans les commissariats de police et prise en charge » a été le thème abordé par le lieutenant-colonel Jean-Jacques Nzikou, de la police judiciaire départementale. Le psychologue Fred Mavoungou, par contre, a exposé sur : « Nécessité d'une prise en charge psychologique des cas de violence ». Quant à Alphonse Kikondi, de la direction

départementale de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, il a développé le thème sur « Le rôle des enseignants dans la prévention et la réponse aux violences faites aux enfants ». Pour sa part, Alain Ndamba, d'Azur développement, a présenté les services du Guichet unique d'assistance aux femmes et filles victimes de violence.

Au terme des échanges, une constance s'est dégagée, celle de ne pas laisser passer les actes de violences sur les femmes punis par loi et les textes réglementaires. Les victimes doivent porter plainte devant les services de justice compétents. Cela permet de diligenter les éventuelles enquêtes et punir ainsi leurs auteurs. Les textes réglementaires en République du Congo tels la Constitution de 2015, le Code de la famille, le Code pénal et aussi les textes internationaux ratifiés par le Congo condamnent tout acte de violences (psychologiques, physiques, sexuelles, économiques, spirituelles...) exercé sur la femme et les filles.

H.B.M.

MOTS MÊLÉS • N°27

N R D T O L O C E E
 C O E U C E R B R A
 E T I S R E V I D E
 O A G T P A P O Y N
 L M R E U E B S C O
 I I E H R L C L E B
 E L N C V U L E E R
 N C E E E M T O S A
 N L O D R N G A P C
 E L O R T E P O N S

www.fortissimots.com

- ARBRE
- EOLIENNE
- BIO
- ESPECES
- CARBONE
- NATURE
- CLIMAT
- OGM
- DECHETS
- PETROLE
- DIVERSITE
- POLLUTION
- DURABLE
- RESPECT
- ECOLO
- VERT
- ENERGIE

MOTS CROISÉS 10X10 • SOLUTIONS DU N°26

| | | | | | | | | | | |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|----|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | |
| I | C | O | M | P | O | S | T | A | G | E |
| II | R | | A | L | G | U | E | S | | M |
| III | O | P | T | A | M | E | S | | T | B |
| IV | I | R | I | S | | E | T | I | R | A |
| V | S | A | N | T | E | | E | T | A | L |
| VI | S | O | | I | T | E | R | | I | L |
| VII | A | | B | Q | | M | | E | N | A |
| VIII | N | A | T | U | R | E | L | S | | G |
| IX | C | I | S | E | A | U | | S | U | E |
| X | E | R | | S | I | T | U | O | N | S |

www.fortissimots.com

FLECHES SOLUTION • N°26 • © FORTISSIMOTS 2008

| | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| T | U | P | C | F | D | S | | | | | | | |
| C | O | R | N | E | R | | H | O | R | S | J | E | U |
| U | T | | S | O | D | A | | E | T | | G | P | |
| A | C | T | E | S | | I | M | B | U | | T | O | P |
| H | | R | E | E | X | P | E | D | I | E | | O | |
| N | E | V | E | U | X | | I | L | | F | U | I | R |
| | E | | L | A | V | O | I | R | | T | N | T | |
| M | I | L | I | E | U | | N | E | U | R | O | N | E |
| | D | O | N | | C | B | | R | A | I | N | E | R |
| Z | I | D | A | N | E | | A | S | I | E | | E | |
| | O | R | | A | R | E | S | | T | U | T | S | I |
| E | T | O | N | N | A | N | T | E | | S | U | | N |
| | | M | O | | I | N | I | Q | U | E | | S | C |
| B | L | E | U | S | | U | | U | | S | T | A | R |
| | I | | B | A | S | I | L | I | C | | A | L | U |
| I | G | U | A | N | E | | A | P | E | R | C | U | S |
| | U | S | | T | I | E | D | E | | I | L | E | T |
| W | E | E | K | E | N | D | S | | S | T | E | R | E |

SOLUTION DES MOTS MÊLÉS N°26
 Le mot-mystère est : **SEPTEMBRE**

FLÉCHÉS • N°27 • © FORTISSIMOTS 2008

| | | | | | | |
|-----------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------|----------------------|----------------------------------|-------------------------|
| VOITURES DU TOUR POSITION EN CÔTE | VERTÈBRE MINABLE | COUPLE SALAI | PLANÈTE POT À SUCRE | COURSE AU FINISH | RAYON DE SOLEIL BRASSE DE L'AIR | PRATIQUE OCCULTE PUBLIE |
| RUISSEAU VOITURE DE QUEUE | ROUGE CRAMOISI OBLIGATION | PENSERAIT PRONOM INDEFINI | ENTRE PARIS ET ROUBAIX FLEUVE | NOTE COUR INTERIEURE | | |
| VAINQUEUR DU TOUR | NOMBRE DE POINTS PROCHE PARENT | | DISTINCTE SOLITAIRES | CONJONCTION EPICES | MÉTRO MONNAIES ROUMAINES | |
| SAINTE PHILIPPE SONGE | REACTEUR NUCLEAIRE DEESSE MERE | LITHIUM GONFLE À BLOC SUR LE TOUR | BOURRUS | | | |
| MAILLOT DE LEADER | IRLANDE VAINQUEUR DU TOUR | BONS EN MONTAGNE RESTITUEE | LA PLUS PETITE QUANTITE | | | |
| INSTANTANES | EXPLOSIF SE TRANSFORMA | BRINGUE RAFALE | SANS PARTI PRIS LIBERTAIRE | TRANS-PORTS PUBLICS | PARTICULE ELEMENT D'UN VELO | OBSTINES |
| APPRIIS UN JOUR DE COURSE | RÉCIPIENT LIEU PUBLIC | BOISSON HOMME DE MAIN | MAILLOT SUR LE GIRO GRUGÉ | | | INCAPABLE |
| TRICHERIE SUR LE TOUR | OISEAU BICOLORE | MÉTAL JEU DE PIONS | VAINQUEUR DU TOUR | APRÈS LUI, LE DÉLUGE | EUROPE ABRÉGÉE DISTANCE SPATIALE | |
| PROVENÇAL VIEILLE | | POSSESSIF | PRINCIÈRE | | | |
| | | NETTOYÉES | | | | SUR LES DIPLOMES |

MOTS CROISÉS 13X13 • N°27 • par Claude Leroux

| | | | | | | | | | | | | |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|----|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 |
| I | | | | | | | | | | | | |
| II | | | | | | | | | | | | |
| III | | | | | | | | | | | | |
| IV | | | | | | | | | | | | |
| V | | | | | | | | | | | | |
| VI | | | | | | | | | | | | |
| VII | | | | | | | | | | | | |
| VIII | | | | | | | | | | | | |
| IX | | | | | | | | | | | | |
| X | | | | | | | | | | | | |
| XI | | | | | | | | | | | | |
| XII | | | | | | | | | | | | |
| XIII | | | | | | | | | | | | |

HORIZONTALEMENT

I. Après sa mort, divers poèmes et essais furent publiés sous le titre MIRACLES (1924). II. Impensable en salle de réanimation. III. Chaussais, et prenais soin des pieds. Interjection exprimant le doute. IV. La place forte de cette commune fut cédée à la France en 1713 suite au traité d'Utrecht. Il était donc étendu sans mouvement. V. Fleuve côtier de France et de Belgique. Arrivée en fin d'année. Fait forcément bonne impression. VI. Deux lettres en une seule. Comme de bien entendu... VII. Tête d'ahuri. Sultan d'Egypte de la dynastie des Mamelouks Burdjites. Prend tout autant soin des arabes que des anglais. VIII. Deux otées de huit. Pronom indéfini. En Bolivie andine et à près de 4 000 mètres d'altitude. IX. Un quartier d'Aix-les-Bains. Conjonction. Quelque chose de monstrueux que l'on retrouve en Russie. Au milieu du Togo. X. Elle rejoint le Rhin à Bâle. Ce n'est pas que pour les malaises que certains le prennent en main. XI. Ce genre d'échange, on le retrouve dans le métro parisien. Mise plus bas que terre. XII. Point décisif dans les arts martiaux. Morceau de pain. A de fortes mâchoires. XIII. Nom donné aux auteurs des massacres de septembre 1792.

VERTICALEMENT

1. Couvent de femmes fondé à Paris rue de Sèvres en 1640 et où Madame Récamier résida de 1819 à 1849. 2. Roi de France, fils de Philippe Egalité et de Louise-Marie de Bourbon-Penthièvre. 3. Différents. Ce général français fut le gouverneur de Dantzig. 4. Peuvent-elles être amenées à rire jaune ? Morceau d'entrecôte. 5. Premier mot du nom de la capitale de la province de Khanh Hoa. Rouge, elle ne peut en aucun cas être un signe avant coureur. 6. Faisons semblant. 7. Ils vivent près d'un point d'eau dans le désert. Vièle arabe. 8. Dans un meuble et en double. Pronom personnel. Créée en 1874, son siège se trouve à Berne. Celui du temps est forcément d'actualité. 9. Il fut en 1959 le créateur de Boule et Bill. Lettre grecque. Démonstratif. 10. En faisait forcément voir de toutes les couleurs. Difformes. 11. Il peut être amené à donner son avis sur le comportement des vieilles et sur leur environnement. 12. Interjection. Ne fus donc pas en odeur de sainteté. En métal, en bois, en toile ou en plastique, tout dépend à quoi il sert. 13. Permet d'éviter les échauffements.

Grille N°4 • Solution

Grille N°5 • Moyen

REGLES DU JEU

Complétez la grille avec les nombres de 1 au dernier nombre de manière à former un chemin de nombres consécutifs. Le signe # indique que deux cases voisines contiennent des nombres consécutifs.

COUR ROYALE

Le Makoko désigné sans complaisance, dixit la reine Ngalifourou

Cent-douze jours après l'inhumation du 17^e Makoko Auguste Nguempio, le 31 juillet, la reine Ngalifourou a désigné Michel Ganari Nsalou 2, 18^e Makoko, le 20 novembre, après que ce dernier lui a été présenté par le premier vassal Ngailino. Cette désignation a depuis lors suscité des remous au sein du royaume, provoquant la dissidence de trois vassaux sur neuf environ. *Les Dépêches de Brazzaville* se sont rapprochées de la reine Ngalifourou, chargée spirituellement de désigner le roi, pour éclairer la situation.

Assise confortablement sur son trône royal, toute vêtue en rouge couleur symbolisant le pouvoir, la reine Ngalifourou, casque colonial blanc (légué par la première reine Ngalifourou- reine souveraine d'Afrique) sur sa tête, reçoit aimablement l'équipe de reportage des Dépêches de Brazzaville dans son palais de Ngabé. Se-reine, elle écoute loyalement ses hôtes avant d'apporter des éclaircissements sur certains points et inviter le peuple téké à l'unité autour du roi.

A la question de savoir pourquoi il y a dissidence de trois dignitaires au sein de la cour royale depuis la désignation du 18^e roi, la reine répond avec clarté. La situation est très claire. La désignation du 18^e roi s'est faite selon les règles de l'art. Gardienne du sanctuaire "Nkwembali" d'où sortent les rois, la reine Ngalifourou dit Ngantsibi précise que c'est elle qui est chargée spirituellement de désigner les rois et c'est à ce titre qu'elle a installé le 18^e roi, Michel Ganari Nsalou 2. C'est de la même manière qu'elle avait installé dans leurs fonctions les rois Pierre Mielami Wawa, 15^e Makoko; Gaston Ngouayoulou 16^e Makoko, Auguste Nguempio, 17^e Makoko, et maintenant, Michel Ganari Nsalou 2, 18^e Makoko. Il n'y a pas d'amalgame, dit-elle.

Quant à la question de savoir pourquoi n'étant pas la femme légitime du roi, c'est elle qui doit reconnaître l'authenticité des

différents prétendants au trône et les investir avant l'intronisation. Elle répond qu'en sa qualité de gardienne du sanctuaire «Nkwembali», c'est cet esprit qui incarne le pouvoir traditionnel téké qui lui demande de lui trouver un mari. Expliquant, par exemple, qu'après la mort du roi Auguste Nguempio, le trône royal est resté vacant pendant plus de cent jours et le «Nkwembali» commençait par l'emmerder, pour la simple raison que le veuvage avait trop duré. C'est ainsi qu'elle a fait appel aux vassaux, à commencer par le premier vassal Ngailino, lui demandant de lui trouver un mari, parce que le «Nkwembali» ne cesse de l'accuser. C'est donc le collège royal qui se réunit pour trouver à la reine un successeur valable remplissant tous les critères. Cela ne se fait pas au hasard. C'est ainsi que les dignitaires se sont lancés dans la recherche en procédant par l'enquête de moralité. A la fin, ils ont trouvé un roi, Michel Ganari Nsalou 2 (fils du 13^e roi Alphonse Nsalou). C'est pour dire que le choix du roi se fait sans complaisance, a fait savoir la reine.

La reine, la seule à désigner le roi

Aussi, l'esprit royal de «Nkwembali» dit que c'est la femme qui est gardienne du «Nkwembali» qui désigne le roi. Parce que spirituellement le roi est le mari de «Nkwembali». Comme c'est elle qui est la gardienne du «Nkwem-

bali», elle a le droit d'être appelée reine- épouse du roi. C'est spirituel, ce n'est pas comme à l'état civil où la reine est la femme du roi. « Depuis les temps anciens, la reine est celle qui garde le «Nkwembali» et le «Nkwembali» étant spirituellement la femme du roi, automatiquement je suis la femme du roi. Comme en français on dit que la femme du roi est la reine, voilà pourquoi on m'appelle reine et cela depuis la première reine souveraine d'Afrique noire, la reine Ngalifourou, décédée en 1956. J'ai donc hérité d'elle, voilà pourquoi on m'appelle la reine Ngalifourou », a-t-elle expliqué.

Expliquant le nom Ngalifourou, elle a dit : « Chez nous, au sanctuaire «Nkwembali», il y a la cendre qu'on imbibe sur le visage du roi. C'est une cendre sacrée qui protège la personne royale. Les intellectuels assimilent cela à la fumée blanche qui sort lorsque les cardinaux désignent un pape (c'est peut-être une analogie avec la Bible), mais chez nous, c'est traditionnel depuis nos ancêtres. Nous appelons ça Ngalifourou qui veut dire la propriétaire de la cendre ».

Pour des besoins d'éclaircissement et de compréhension, la reine a répondu à la question de savoir comment on doit appeler la femme légitime du roi. Selon elle, la femme légitime du roi est appelée Ngassa. Elle prend le titre de Ngassa lorsque la reine et les dignitaires l'investissent à



la suite d'une cérémonie appelée «Lissé», une cérémonie à laquelle ils lèguent pleins pouvoirs au roi. « Pour le moment, le roi qui est là a un pouvoir partagé avec moi. Le «Nkwembali», pour le moment, c'est moi qui le détient. Le jour où l'on va l'introduire dans la cérémonie «Lissé», je transférerai le «Nkwembali» chez lui là où il va résider. A ce moment-là, la femme que je vais charger de garder ce «Nkwembali» avec lui est appelée Ngassa et c'est la femme privilégiée du roi. C'est celle-là qui mériterait le titre de reine. Donc, il y a dans mon pouvoir deux reines, moi d'abord qui détient le «Nkwembali» et la Ngassa à qui je vais transférer le «Nkwembali» lorsque j'aurai accompli la cérémonie du sacre «Lissé» chez son mari », a-t-elle signifié.

Malheureusement, a-t-elle poursuivi, tous les rois ne sont pas passés par «Lissé» qui est une cérémonie du sacrifice. En effet, après «Lissé», le roi ne met pas beaucoup de temps, c'est pourquoi nombreux ne sont pas passés par cette cérémonie.

Enfin, expliquant ce que veut dire le «Nkwembali» et pourquoi c'est à elle de garder ce

sanctuaire, la reine a dit que le «Nkwembali» c'est l'esprit divin des Tékés, c'est un totem qui les protège tous. Et la gardienne qui est chargée de l'entretenir doit être de bonne moralité et remplir les critères. Elle doit respecter les commandements qui sont assimilés aux dix commandements de la Bible, ne tue pas, ne vole pas, ne ment pas, ... Le «Nkwembali» a pour missions la paix, l'hospitalité, l'amour pour le prochain. « C'est pourquoi, moi qui incarne le «Nkwembali», je suis en communion avec le roi que je viens d'investir. Je suis en communion avec les autorités de la République. Ceci étant, j'appelle tous les citoyens Tékés à s'unir, à s'aimer, à venir avec nous construire le pays dans la paix, respecter les autorités, respecter les règles établies et faire du Congo une terre où il fait bon vivre », a-t-elle déclaré.

Rappelons que l'actuelle reine Ngalifourou est la troisième après la souveraine qu'on appelait Ngantsien, puis Abamoundzou. Elle est la petite fille de la première reine Ngalifourou (décédée en 1956 et inhumée en 1957, soit une année après).

Bruno Okokana

DIPLOMATIE

Joe Biden convoque un sommet pour la démocratie

Cent dix pays ont été invités à participer, du 9 et 10 décembre, au sommet pour la démocratie initié par le président américain, Joe Biden.

L'événement, organisé virtuellement à Washington pour cause de pandémie de covid-19, se veut, selon la Maison-Blanche, révélateur du combat entre les démocraties et « les dictatures et régimes autocratiques, au centre de la politique étrangère de Joe Biden ». « N'en doutez pas, nous sommes à l'heure de vérité pour la démocratie. Les démocraties du monde affrontent des défis croissants venant de nouvelles menaces. Dans pratiquement toutes les régions du monde, ces pays ont connu à différents degrés un recul

démocratique », a affirmé la sous-secrétaire d'Etat américaine pour la Sécurité, la Démocratie et les Droits humains, Uzra Zeya.

Le sommet rassemble les représentants d'une centaine de gouvernements, d'organisations non gouvernementales, d'entreprises et d'organisations caritatives. Mais la liste des invités a provoqué de vives tensions. La Chine et la Russie, considérées par Joe Biden comme les championnes du camp des autocrates, ont été exclues. Pour la région du Proche-Orient, seuls deux pays ont été invités : Israël et Irak.

« Que les États-Unis s'autorisent à définir qui est un pays démocratique et qui n'est pas éligible à ce statut relève d'une mentalité de Guerre froide », ont écrit, fin novembre, dans une tribune conjointe, les ambassadeurs russe Anatoli Antonov et chinois Qin Gang. Rejetant l'idée d'un modèle unique de démocratie, les deux diplomates ont salué leurs régimes respectifs assis sur « les réalités chinoises ou les traditions russes ».

Autre sujet de friction, Washington a annoncé qu'il n'enverrait aucun représentant diplomatique aux Jeux olympiques d'hiver de Pékin, en février prochain, pour protester contre les violations des droits humains

en Chine, notamment le «génocide» contre la minorité musulmane ouïghoure, dénoncé par le gouvernement américain. L'Australie, le Royaume-Uni et le Canada se sont joints à ce boycott diplomatique, décrit par Pékin et Moscou.

En matière de droits humains ou de fraudes électorales, le choix des pays invités pose aussi problème. Le Pakistan, les Philippines ou encore le Brésil dirigé par le président d'extrême droite Jair Bolsonaro ont ainsi été conviés mais pas la Hongrie, membre de l'Union européenne, où un gouvernement nationaliste est au pouvoir, ni la Turquie de Recep Tayyip Erdogan, pourtant alliée de Washington au sein de l'Otan.

Yvette Reine Nzaba